

Memoriav

Cinéma : l'histoire pour mémoire / Spuren der Filmgeschichte

Actualités

Roland Cosandey

Schweizerisches Sozialarchiv / Archives sociales suisses.  
*Cote KS 70/11 : « Film und Bildung, bis 1959 ».*

Un mode d'emploi.

Décembre 2021

KS 70/11. Une boîte et ses alentours .....	3
Tentatives d'une ordonnance pertinente	
Non helvetica .....	6
Helvetica .....	9
Sociétés d'utilité publique .....	10
Excursus 1	
Christian Beyel (1861-1941) .....	18
L'institution scolaire .....	19
Excursus 2	
Protéger les enfants, 1912 .....	24
SSVK / CSPS  Cinéma scolaire et populaire suisse .....	25
SAFU  Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für Unterrichtskinematographie .....	27
Excursus 3	
Films scolaires, 1930 .....	30
SKVV  Schweizerischer katholischer Volksverein	
Alphons Hättenschwiller .....	32
Filmbüro .....	33
Excursus 4	
Helvetica filmica catholica .....	37
SABZ / CSEO  Centrale suisse d'éducation ouvrière	
Catalogues .....	40
Papillons .....	41
Articles .....	41
Divers .....	44
Excursus 5	
<i>Le document de Shanghai. Culture et sociabilité socialistes : un montage ....</i>	48

## KS 70/11. Une boîte et ses alentours

Utiliser les ressources d'une archive, cela suppose deux choses, à part d'être plus ou moins au clair sur ce qu'on vient y chercher : avoir une idée de l'histoire de l'institution sollicitée; être attentif à la manière dont ses ressources sont organisées, l'une n'allant évidemment pas sans l'autre.

Pour nous emparer de la boîte **KS 70/11** (<https://www.sachdokumentation.ch/bestand/schachtel/348>), nous avons interrogé collaborateurs et collaboratrices et nous avons été à deux publications de la maison<sup>1</sup>.

La première fait l'historique du Schweizerisches Sozialarchiv; la seconde propose une réflexion méthodologique sur le catalogage et l'indexation.

- Jacqueline Häusler, *100 Jahre soziales Wissen. Schweizerisches Sozialarchiv 1906 – 2006*, Schweizerisches Sozialarchiv, Zurich, 2006.

[https://www.sozialarchiv.ch/wp-content/uploads/2018/07/100\\_Jahre\\_Sozialarchiv\\_2006.pdf](https://www.sozialarchiv.ch/wp-content/uploads/2018/07/100_Jahre_Sozialarchiv_2006.pdf)

- Ulrike Schelling, *Zeitnah nach dem Pertinenzprinzip dokumentieren. Eine kleine Theorie der Praxis*, 24 septembre 2020.

<https://www.sozialarchiv.ch/2020/09/24/zeitnah-nach-dem-pertinenzprinzip-dokumentieren/>

Le Schweizerisches Sozialarchiv comprend deux départements, l'archive et la documentation. C'est de ce dernier, « *Sachdokumentation* », où sont conservées brochures et coupures de presse, que provient la boîte **KS 70/11** « *Film und Bildung, bis 1959* ».

Ce qu'on y trouve (malgré l'étiquette « ... *bis 1959* ») comprend des pièces produites entre 1910 et 1951.

Thématiquement l'ensemble recouvre divers aspects de la relation entre cinéma et formation (« *Film und Bildung* »), ce dernier terme pris dans une large acception, du film éducatif (« *Lehrfilm* ») à l'information destinée aux spectateurs de cinéma en passant par la législation ou la formation des adultes.

Comme nous l'expliquons dans *Le conte du sourcier (ou de la sourcière)*, qui sert de pré-texte à cette contribution (<https://memoriav.ch/fr/le-conte-du-sourcier/>), notre raison première de faire sortir cette boîte de son dépôt tenait à la consultation d'un écrit en particulier, auquel nous avons été rendu attentif en lisant *Schaufenster Schweiz* (voir *infra*, Les références).

Notons qu'en date le catalogue en ligne des Archives sociales ne répertorie nulle part cette pièce, classée en **KS 70/11 - Z5**. Si l'apparat critique de *Schaufenster Schweiz* n'en avait pas indiqué le lieu de conservation, un souci qui n'est pas aussi

---

<sup>1</sup> Merci en particulier à Vassil Vassilev, chef du service d'utilisation. Ce qui est dit là du catalogage et de l'indexation correspond à l'état des choses au 25 décembre 2021 et toute erreur éventuelle est à mettre à notre compte.

systematique qu'il le faudrait pour ce type de sources, le *An das ganze Schweizervolk !* de Charles Frei serait resté peu scientifiquement l'apanage des auteurs de l'ouvrage.

Les documents contenus dans la boîte sont répartis en deux séries de cote :

**K70/11** réunit quatorze brochures sous-numérotée de 1 à 14;

**KS 70/11 Z** rassemble cinq chemises numérotées de Z1 à Z5, contenant soit un lot de documents rattachés à un producteur unique, soit une réunion de pièces hétérogènes. Dans ce cas, chaque pièce porte la cote générale de la chemise qui la contient.

N'aurait-il pas suffi de produire pour information une simple liste des documents, dans l'ordre de leur rangement ? La logique du catalogueur n'étant pas celle de l'historien, outre le fait qu'il ne se présentait pas de liste exhaustive du contenu, il nous a paru plus pertinent de produire un inventaire qui propose une cartographie raisonnée des sources auxquelles nous accédions.

En procédant de la sorte, nous avons ajouté à la cote elle-même la date du document et nous avons écarté l'intitulé des chemises pour éviter confusion ou redondance entre la manière dont le catalogueur en avait nommé le contenu et notre proposition.

Nous avons complété aussi systématiquement que possible les données bibliographiques et produit un commentaire quand nous le jugions utile, en espérant n'être pas trop arbitraire dans notre choix.

L'intérêt d'un tel exercice, qui ne vise pas l'interprétation, tient à la mise en relation des pièces et à leur contextualisation. Nous répondons à cette dernière visée par une simple réorganisation de la matière et à la première en fournissant des éléments bibliographiques complémentaires *ad loc.*, ainsi que par le renvoi à un certain nombre d'ouvrages de référence.

Car nous découvrons - en partie - la lune. Les noms croisés ici sont loin d'être méconnus de l'historiographie suisse du cinéma et plusieurs des sources listées ont été dûment repérées, ici-même ou ailleurs, et exploitées. Les publications dont il est fait état ci-dessous permettent d'en situer le contexte, d'en étendre le champ et de signaler quelles problématiques elles ont suscitées ou nourries. Enfin, la bibliographie qu'on y trouve constitue le terrain où se rejoignent notre relevé et les ressources qui lui sont associables.

Notre modeste cartographie ouvre ainsi à une poignée de travaux qui ont contribué à élargir considérablement le champ de l'historiographie suisse du cinéma.

Et l'on constatera que la part jouée par le Schweizerisches Sozialarchiv dans ces recherches est importante. Après la Cinémathèque suisse (Lausanne, Zurich), institution vouée par définition au cinéma, pour certains aspects fondamentaux de l'histoire de ce cinéma en Suisse, c'est au Schweizerisches Sozialarchiv que les chercheurs trouveront soit des corpus documentaires établis avec une visée spécifique, celle de contribuer à rendre compte, parmi d'autres phénomènes, de son histoire sociale, soit des archives d'institutions qui ont, pour une raison ou une autre, eu à traiter du cinéma.

Ils tiendront compte d'une dimension déterminante : l'aire de la récolte est suisse alémanique.

## Les références (dans l'ordre de parution)

Felix Stürner, *Quand le mouvement ouvrier se fait son cinéma. Politique, discours et réalisations cinématographiques de la Centrale suisse d'éducation ouvrière 1918-1937*, Université de Lausanne, mémoire de licence, 1994, inédit.

Cinoptika<sup>2</sup>, «Cinéma et mouvement ouvrier : d'une source à l'autre», in Brigitte Studer, François Vallotton (dir.), *Histoire sociale et mouvement ouvrier. Un bilan historiographique 1848-1998. Sozialgeschichte und Arbeiterbewegung. Eine historiographische Bilanz, 1848-1998*, Editions d'En Bas, Chronos Verlag, Lausanne, Zurich, 1997, pp. 187-222.

Dominique Stéphane Rudin, *Propagandafilme aus der Schweizerischen Arbeiterbildungszentrale 1931-1947. Evidenzproduktion und Kollektivformierungen*, Mémoire de licence, Philosophisch-Historische Fakultät, Universität Basel, 15 août 2005.

En ligne: <https://memoriav.ch/wp-content/uploads/2015/08/Lizentiatsarbeit.pdf>

Stefan Länzlinger & Thomas Schärer, *Stellen wir diese Waffe in unseren Dienst. Film und Arbeiterbewegung in der Schweiz*, Chronos Verlag, Zurich, 2009.

Adrian Gerber, «Eine gediegene Aufklärung und Führung in dieser Materie», *Katholische Filmarbeit in der Schweiz 1908–1972*, Academic Press, Fribourg, 2010.

Roland Cosandey, « Cinéma et mouvement ouvrier en Suisse: le trésor et ses cartes », *Décadrages* (Lausanne), n°16-17, hiver 2010, pp. 138 - 147.

Yvonne Zimmermann, Pierre Emmanuel Jaques, Anita Gertiser, *Schaufenster Schweiz. Dokumentarischen Gebrauchsfilme 1896-1964*, Limmat Verlag, Zurich, 2011.

Natalie Fritz, Charles Martig, Fabian Perlini-Pfister, éd., *Nur für reife Erwachsene. Katholische Filmarbeit in der Schweiz*, Edition NZN bei TVZ Theologischer Verlag, Zurich, 2011.

En ligne : [https://www.zora.uzh.ch/id/eprint/175134/1/9783290200756\\_Zora.pdf](https://www.zora.uzh.ch/id/eprint/175134/1/9783290200756_Zora.pdf)

Martin Eberli, *Gefährliche Filme - gefährliche Zensur ? Filmzensur im Kanton Luzern im Vergleich mit den Filmkontrollen der Kanton Zürich und Waadt*, Schwabe Verlag, Bâle, 2012.

Adrian Gerber, *Zwischen Propaganda und Unterhaltung. Das Kino in der Schweiz zur Zeit des Ersten Weltkrieges*, Schüren, Marburg, 2017 (Zürcher Filmstudien, 37).

Anita Gertiser, Angela Hauser, John Wäfler, éd., *Der Film geht in die Schule. Hundert Jahre Schweizer Schul- und Volkskino*, kopaed, Munich, 2021.

Toute correction sera bienvenue et toute information qui compléterait utilement nos données, en particulier la localisation de fonds d'archives personnelles ou institutionnelles, sera intégrée à ces pages.

---

<sup>2</sup> Cinoptika fut une éphémère réunion de jeunes chercheurs liés à l'Université de Lausanne, constituée en l'occurrence de Roland Cosandey, Gianni Haver, Pierre-Emmanuel Jaques, Felix Stürner, Olivier Moeschler, Christine Nicolier.

## TENTATIVE D'UNE ORDONNANCE PERTINENTE

### A. Non helvetica

La distinction formelle entre publications étrangères et suisses ne doit pas cacher que le territoire de récolte prime sur l'origine. Les cinq titres répertoriés ici proviennent d'Allemagne, ce qui n'est pas indifférent, mais ils circulèrent en Suisse et appartenaient à la documentation dont disposaient alors institutions ou personnes intéressées à titre divers par la « question du cinéma ».

#### **KS 70/11-3** / 1913

Willi Warstat, Franz Bergmann, *Kino und Gemeinde*, Lichtbilder GmbH, M. Gladbach, Volksvereins-Verlag, M.[ünchen] Gladbach, 1913 (Lichtbühnen-Bibliothek, n°3), 112 p.

Contient:

Willi Warstat (Altona), « Die Bedeutung des Gemeindekinos für die Reform des Kinematographenwesens », pp. 5-52.

Franz Bergmann (Köln), « Das Kinowesen vom verwaltungsrechtlichen und wirtschaftlichen Standpunkt », pp. 52-91.

« Anhang », pp. 92-113.

« Die Lichtbilderei GmbH., M. Gladbach », pp. [114-116].

En date, la Lichtbilderei de München-Gladbach distribuait 400 séries de diapositives, sa centrale de prêt de films comprenait 1400 entrées, elle mettait à disposition des appareils de projection et organisait un cinéma ambulant (« *Wanderkino* »).

Cette publication de 1913 est bien connue des réformistes suisses. Dès l'après-guerre, leur projet reprend l'idée que le cinéma est réformable sur les bases énoncées notamment par Willy Warstat : séparation du cinéma éducatif du commerce cinématographique, reconnaissance de l'utilité publique de son usage éducatif, instauration de cinémas communaux.

Erst wenn man diesen Grund aller Missstände, das geschäftliche Interesse der Unternehmer, in seinen Folgen für das Kinematographenwesen richtig erkannt hat, erst dann wird man es verstehen, das es Sache der Gemeinschaftsorganisationen, vor allem der Städte und Gemeinden ist, an der Hebung des Kinematographie mitzuarbeiten, Gemeindekinos zu gründen und diese unabhängig vom rein geschäftlichen Interesse im Dienste der kulturellen Weiterbildung des Volkes arbeiten zu lassen.

(*op. cit.*, pp. 5-6).

Cet écrit est mentionné en 1919 par Christian Beyel dans *Kinoreform und Gemeindekino*, voir *infra* **KS 70/11-6** / 1919.

### KS 70/11-2 / 1927

« Beiträge zur Lichtbildfrage », *Lichtbild und Schule. Mitteilungen des Lichtbildverlags Theodor Benzinger, Stuttgart*, n°28, 1er avril 1927, 40 p.

En couverture : « *Den Teilnehmern der 1. Europäische Lehrfilmkonferenz in Basel 1927 überreicht* <sup>3</sup> ».

Contient:

G. Bader, « Das stehende Lichtbild im Unterricht », pp. 1-9.

Theodor Benziner, « Leitgedanken zur Lichtbildfrage », pp. 10-19.

« Erlasse deutscher Schulbehörden und andere Kundgebungen, das stehende Lichtbild betreffend », pp. 20 - 39.

### KS 70/11 - Z5 / 1928

*Filmtechnik* (Berlin), 4ème année, n°16, 4 août 1928, numéro spécial « *Der Bildungsfilm* ».

Contient :

Walter Günther, « Der Bildungsfilm », pp. 297-299.

F. Lampe, « Kulturfilm und Ästhetik », pp. 300-301<sup>4</sup>.

Ludwig Sochaczewer, « Internationale Lehrfilmbestrebungen », pp. 301-302.

Georg E. F.Schulz, « Die Aufnahmeausrüstung des Lehrers », pp. 302-304.

C. Emmermann, « Das Schullaboratorium », pp. 304-306.

Reinhold Dahlgreen, « Das Schulkino », pp. 306-309.

Walther Günther, « Kinematographische Ausbildung des Lehrers », pp. 309-313.

---

<sup>3</sup> Sur l'importante 1er Conférence européenne du film scolaire (Bâle, ve 7-ma 12 avril 1927), dont les quelque 170 participants représentant 21 pays reçurent probablement cette livraison de *Lichtbild und Schule*, ainsi que sur la Lehrfilmstelle bâloise (1922-) et la Schweiz. Lehrfilmkammer (1933-), voir le volet « Schul- und Lehrfilm » d'Anita Gertiser, in : *Schaufenster Schweiz*, 2011, respectivement pp. 438-441, p. 443, pp. 431-447.

Voir *infra* SAFU **KS 70/11 - Z5**.

<sup>4</sup> Profitons de ce nom pour signaler un ouvrage fondamental pour l'histoire allemande du cinéma éducatif et plus largement du documentaire : E.[dgar] Beyfuss, A.[exander] Kossowsky, éd., *Das Kulturfilmbuch*, Carl P. Chryselius'scher Verlag (Chryselius & Schultz), Berlin, 1924.

Deux auteurs figurant dans ce numéro spécial de la revue d'Andor Kraszna-Krausz y avaient donné d'importantes contributions :

« Kulturfilm und Filmkultur » (pp. 19-27), par Felix Lampe (1868-1946), professeur de géographie berlinois;

« Kulturfilm und Jugend » (pp. 42-59), par Walther Günther 1891-1952), co-éditeur de la revue *Der Bildwart. Blätter für Volksbildung* (Berlin) de 1923 à 1935, président de l'Internationale Lehrfilmkammer (Bâle).

Otto Storch, « Biologie und Kinematographie », pp. 313-316.  
**KS 70/11-10** / [1929?]

*Lichtbild und Film in unserer Bildungsarbeit*, Verband der Gemeinde- und Staatsarbeiter (GVS), Abteilung Bildungssekretariat, Berlin, 2ème éd., s. d. [1929 ?], 36 p., 18 ill.

Manuel pratique et catalogue, illustré principalement par des images tirées du film syndical *VGS., ein Film gewerkschaftlicher Bildungsarbeit* (1929).

**KS 70/11-14** / 1929

*Lichtbilder. Anleitung zu Vorträgen mit Lichtbildern und ein Verzeichnis von Lichtbild- und Bildbandreihen*, Film- und Lichtbilddienst (FIULI), Berlin, 1929, 12 p.

*Nachtrag zum Hauptverzeichnis der Lichtbild- und Bildbandreihen*), 1 feuille volante, s.d. [1930 ?].

Le Film- und Lichtbilddienst (Berlin) est une institution du Parti socialiste allemand (SPD).

Parmi la liste des séries de clichés de projection figurant sur la feuille volante, notons l'entrée suivante:

« Serie Nr. 603, *Falken in der Schweiz* (300 Falken aus Deutschland in der Schweiz (Hans Weinberger), 75 Bilder<sup>5</sup> »

---

<sup>5</sup> Sur Hans Weinberger (1898-1976), voir l'article de wikipedia: [https://de.wikipedia.org/wiki/Hans\\_Weinberger](https://de.wikipedia.org/wiki/Hans_Weinberger).



## TENTATIVE D'UNE ORDONNANCE PERTINENTE

### B. Helvetica

Privilégier les institutions nous a paru la façon la plus rationnelle de permettre une circulation pertinente dans ces documents, car elles sont les principales productrices des pièces conservées ou, à défaut, elles en sont le sujet.

La composition de la boîte **KS 70/11** traduit deux choses. D'une part, elle indique à quoi allait l'attention du Sozialarchiv, puisque ces dossiers documentaires furent constitués intentionnellement par les archivistes; d'autre part, elle signale l'importance effective des institutions saisies par le filet « *Film und Bildung* ».

C'est donc par catégorie institutionnelle - générale ou particulière - que nous avons réordonné le contenu, en observant dans chaque ensemble l'ordre chronologique des pièces.

Ce choix entraîne l'obligation de traiter à part les documents qui n'entreraient pas dans une telle grille. D'où une dernière partie « Divers », dont le peu d'entrées fait qu'elle échappe au fourre-tout tout en permettant certains rapprochements.

Cinq « excursus » ponctuent le parcours ainsi dessiné. Ils procèdent d'association thématique ou de développement suscité par les documents.

## Sociétés d'utilité publique

### KS 70/11 - Z5 / 1919

Richard Frei, An das ganze Schweizervolk ! *Denkschrift über die Gründung eines gemeinnützigen Unternehmens für Schaffung von Lichtspielen in der ganzen Schweiz zum Zwecke der Volks- und Jugendbelehrung, namentlich im nachschulpflichtigen Alter*, Sekretariat Schweizer Volks-Lichtspiele, Berne, s. d., [janvier 1919], 31 p.

Formellement, la brochure de Richard Frei n'émane pas d'une des institutions d'utilité publique que l'on croiera ci-après. Elle procède d'une initiative lancée par son seul auteur. Mais le projet qu'elle propose n'en est pas moins un condensé de tous les aspects propres au réformisme cinématographique tel qu'il se manifeste en Suisse dès la fin des années 1910 : soustraction du cinéma éducatif à la logique marchande, définition de l'image documentaire comme LE bon cinéma, prise en charge au nom de l'utilité publique de la mission formatrice que cette image permet, idée d'un cinéma communal. Ce projet verra son application largement incarnée par le Cinéma scolaire et populaire suisse (Berne) en juin 1921. Nous y reviendrons ailleurs.

### KS 70/11-6 / 1919

Christian Beyel, *Kinoreform und Gemeindeg Kino*, 23 p.  
Tiré-à-part de *Schweiz. Zeitschrift für Gemeinnützigkeit*, n°2/3, 1919, pp. 33-41.

Dans cet écrit, Christian Beyel, alors président du Bund gegen unsittliche Literatur, se réjouit de l'instauration accrue de règlements et de lois régissant le spectacle cinématographique, mais déplore que le contenu de ce dernier n'ait guère évolué. Il exerce sa critique en recourant au topos de la séance de cinéma (décrite pp. 5-7), dont il faudrait établir une fois l'anthologie<sup>6</sup>. Sa critique du goût populaire est aussi une critique du cinéma comme forme, une forme incapable, à défaut du verbe, d'exprimer les subtils mouvements de l'âme (contrairement à la littérature et au théâtre), vouée par sa réduction au seul « *plastischer Eindruck* » à ne montrer que les « passions ordinaires » (la vengeance, la jalousie, la sensualité, la cruauté), s'empêchant ainsi d'être un « *Kulturfaktor* », par quoi il faut entendre un « agent civilisationnel » (pp. 7-9).

Ce rejet esthétique et moral s'accompagne d'une théorisation du « *Naturbild* ». Avec le film de nature, « *Da ist das Kino in seinem Elemente: denn die Natur wirkt, wie das Kino, nur durch Bild und Bewegung und erzeugt eine Stimmung. Diese kann das Kinobild auch hervorbringen, wenn es von einem Künstler entworfen und gestellt wird.* » (p. 11). Cette valorisation s'étend aux

---

<sup>6</sup> L'autre topos récurrent du discours réformiste, le leporello des actions répréhensibles représentés à l'écran, est égrené ci-dessous dans l'exkursus 2 : *Protéger les enfants (1912)*.

Martin Eberli décompose le discours des « *Kinogegner* » ou des « *Kinoskeptiker* », comme il les qualifie, en sept stéréotypes ou lieux communs : « *Der Film verdirbt die Jugend* » ; « *Der Film schädigt die Gesundheit* » ; « *Der Film enthält die städtische Unterschicht* » ; « *Der Film leitet zu Verbrechen an* » ; « *Der Film "ensittlicht" die Gesellschaft* » ; « *Der Film verschlingt Millionen* » ; « *Der Film ist subversiv* » (anachronique dans sa formulation, ce dernier point est un contre-sens, car emprunté à *Film als subversive Kunst* d'Amos Vogel, 2000). Voir Eberli 2012, pp. 43-54.

applications documentaires et scientifiques du cinéma, dont la parole conférencière renforce la légitimité.

Les pages 14- 20 sont consacrées à un historique des acquis de la Kinoreform en Allemagne. La conclusion est formulée comme un programme et un appel : soustraction aux lois du profit ; action à l'échelle de la commune, car dans la proximité s'exerce mieux la synergie des forces éducatrices (« *die volksbildende Kräfte* ») que représentent l'Eglise, l'Ecole et le foyer familial ; action prenant en compte la jeunesse post scolarité obligatoire ; organisation centrale de prêt de films qui ne soit pas lié à la production, indépendante de l'Etat mais soutenue toutefois par la main publique<sup>7</sup>.

### KS 70/11-1 / 1921

Chr.[istian] Beyel, *Ein Jahr Kinoreform. Bericht über das Jahr 1920, Schweizerische Kommission für Kino-Reform*, Buchdruckerei Arnold Bopp & Co Zürich, 1921 (I. Jahres-Bericht), printemps 1921), 15 p.

Créée en novembre 1919 à l'initiative de Christian Beyel, la Commission suisse pour la réforme du cinéma est alors composée de 15 personnes, dont il est bon de donner une première fois les noms, quitte à ne pas pourvoir chacun des qualités qui lui vaut de figurer dans cette institution, où figurent quatorze Zurichois (dont une Zurichoise), et un Suisse romand, bien qu'elle soit censée agir au niveau national.

Président : Dr. Christian Beyel. Voir *infra*, Excursus 1 : *Christian Beyel (1861-1941)*.

Vice-président : Prof. Dr. C.[arl Joseph] Schröter (1855 - 1939), botaniste.

Comptable : O. Mertens, architecte-paysagiste.

Secrétaire : O.[tto] Meyer.

Willy Baumann.

Mlle Blum, représentante des associations féminines.

Willy Burger, Rüschiikon.

H. A. Ernst - Burnand.

Heinrich Federer (1866-1928), romancier.

Friedrich Fritsch (1851-1921), conseiller national radical (FDP) de 1902-1919.

E. Ganz.

Prof. Dr. Guyer.

---

<sup>7</sup> Dans l'usage qu'il fait de ce texte, Martin Eberli retient deux éléments, l'idéalisation des valeurs nationales et la crainte de l'influence délétère exercée par le « *Kinodrama* », en particulier la production américaine, par lequel seraient introduites en Suisse l'atmosphère cosmopolite de la grande ville et l'ostentation de la richesse (« *Mit diesen Bildern kommt die verpestete moderne Weltstadtluft, eine Atmosphäre des Geldprotzents, in welcher sich die Menschen einen gewissen vornehmen, grossartigen Schein zu geben wissen, der allzu leicht imponiert und täuscht.* », selon les termes de Beyel (*op. cit.*, pp. 9-10) , voir Eberli 2012, p. 55.

L'intérêt de cette mise en évidence tient à ce qu'elle suggère une piste particulière, celle de la définition des caractéristiques qui définiraient un « cinéma suisse ». Gerber cite les mêmes propos de Beyel dans son chapitre sur « *Der "Schweizerfilm" als utopischer Gegendiskurs und als kinematographische Praxis* », où il évoque l'effort mené dès la fin des années 1910 par des réformistes pour le développement d'une production cinématographique autochtone. Voir Gerber 2017, pp. 328 -346; notre passage : p. 329.

Dr. jur. Maurice Veillard (1894-1978), Lausanne, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et mentale.

[Alfred] Wild (1870-1950), pasteur, secrétaire de la Société suisse d'utilité publique, Dr. jur. Wüst.

Tout en n'étant pas elle-même une association au sens formel du terme, la Commission constitua une "Vereinigung von Freunden der Kinoreform". Au terme de cette première année d'exercice, celle-ci compte une centaine de membres, dont 64 dans le canton de Zurich (*op. cit.*, p. 5).

Un plan de travail fut élaboré cette première année, dont la première entrée désigne la tâche principale : « *Bekämpfung schlechter Filme durch Wort und Schrift* ».

Wir beabsichtigen damit - und das wird unsere Hauptaufgabe sein - dem Kino gegenüber eine andere öffentliche Meinung zu schaffen und zwar nach zwei Richtungen hin. Einmal mus denjenigen, die bis jetzt achtlos oder gar feindselig dem Kino gegenüberstehen, zum Bewusstsein gebracht werden, dass dieses in unserem modernen Leben ein Kulturfaktor von grosser Bedeutung ist, der in gutem oder im schlechten Sinne Einfluss ausüben kann. Dann ist andererseits bei allen, welche vom Kino erfasst sind, die Kritik zu stärken, dass sie sich nicht durch den Bekannten allezeit rühmenden und übertreibenden Kinostil für jeden Schund und Kitsch begeistern lassen. (*Id.*, pp. 5-6).

Le deuxième point du programme, l'extension du terrain des projections cinématographiques (« *die Erweiterung des Gebietes der Filmvorführungen* », p. 7), fut concrétisé par la circulation, à l'instigation du Verein für Mutterschutz und Säuglingspflege, d'un film sur les soins donnés aux nourrissons, commenté bénévolement par des médecins. Cette bande était louée à une maison de distribution, qui multiplia par cinq son prix de location, quand une seconde tournée fut envisagée, rendant celle-ci impossible (pp. 7-8). La première toucha les villes suivantes : Zurich, Winterthur, St Gall, Aarau, Olten, Coire, Bâle, Lucerne, Zofingen. Baden, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds<sup>8</sup>.

Le rapport mentionne ensuite diverses conférences avec projection, faites avec des films obtenus par d'autres filières que le marché. Les sujets traités donnent une idée des visées de la Commission : marche du cheval et marche de l'homme ; vie des oiseaux ; images prises au microscope ; ascension du Wetterhorn ; une mine de charbon américaine ; l'école au soleil du docteur Rollier, à Leysin (p. 8).

---

<sup>8</sup> Les *Neue Zürcher Nachrichten* publièrent le communiqué suivant :

« *Wir machen alle Mütter von Zürich, sowie alle diejenigen, die sich für die Pflege der Kleinsten interessieren, darauf aufmerksam, daß am Mittwoch den 27. und Donnerstag den 28. Oktober, abends 8 Uhr, im Kasino AuBersihl, Badenerstr. 73, vom Stadtzürcherischen Verein für Mutter- und Säuglingsschutz, sowie der Schweiz. Kommission für Kinoreform ein Film für Säuglingspflege gezeigt wird, dem Herr Prof. Dr. Feer, Direktor des Kinderspitals, erklärende Worte beifügen wird. Der Film soll der Veranschaulichung aller jener Manipulationen am Kinde dienen, die so viel zu dessen Gedeihen beitragen und die von jeder Mutter und Pflegerin wichtig genommen werden sollen. Im Interesse der Sache wird ein reger Besuch erwartet, zumal der Eintrittspreis ein sehr niedriger ist und einheitlich auf 50 Rp. festgesetzt wurde.* »

(Eing.), « Kinovortrag über Säuglingspflege », *Neue Zürcher Nachrichten*, ma 26 octobre 1920, p. 3.

La première Assemblée générale des Amis de la réforme du cinéma eut lieu le 26 mai 1920 et traita de la censure. Des exploitants de salle s'y invitèrent, suscitant un débat contradictoire aussi vif qu'inattendu (pp. 9-10)<sup>9</sup>.

La presse était présente. Joli sujet à poursuivre, car si les points de friction sont faciles à imaginer, les moments de confrontation ouverte entre réformistes et exploitants méritent d'être concrètement documentés.

Les archives de la Schweizerische Kommission für Kino-Reform, celles des Freunde der Kinoreform, ainsi que les *Mitteilungen* du Schweizerischer Bund zur Bekämpfung unsittlicher Literatur ont-elles été conservées ? Peut-être saura-t-on nous répondre.

D'un canton à l'autre, les Archives de l'Etat conservent, dans leur fonds « Direction de police », de nombreuses pièces provenant de ces institutions, plus particulièrement recueillies pour la discussion des mesures législatives.

Le premier texte sur le cinéma de Beyel que nous ayons repéré date de 1912 :

Dr. B. [Christian Beyel], «Der Kinematograph und seine Gefahren», in: *Revue suisse d'utilité publique* (Zurich-Selnau), 1912, 51<sup>ème</sup> année, pp.180-184.

Un des derniers - sous réserve de l'établissement d'une véritable bibliographie - parut dans une importante revue conservatrice de réflexion politique et culturelle, dont il fut un des fondateurs :

Christian Beyel, « Die kulturelle, wirtschaftliche und politische Bedeutung von Film und Kino », *Schweizerische Monatshefte für Politik und Kultur* (Zurich), 8<sup>ème</sup> année, mai 1928, pp. 92-102.

En ligne : <https://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=smh-001%3A1928%3A8%3A%3A126&referrer=search#98>

Voir *infra*, Excursus 1 : *Christian Beyel (1861-1941)*.

## KS 70/11 - Z5 / 1924

A.[lfed] Wild, *Die kantonalegesetzgebung*, 20 p.

Tiré à part de *Schweiz. Zeitschrift für Gemeinnützigkeit*, n°6/7, 1924.

D'après Claudia Hänzi, les publications et l'action du pasteur Alfred Wild (1870-1950) « [...] weisen ihn als wichtigen Promotor der Sozialen Arbeit in der Schweiz zur damaligen Zeit aus<sup>10</sup> ». C'est dans le cadre de ce qui ne s'appelait pas encore l'aide sociale que Wild aborda à plusieurs reprises la question du cinéma. Ses interventions, si limitées fussent-elles par rapport

---

<sup>9</sup> L'exposé sur la censure fut prononcé par le secrétaire communal (« *Stadtsekretär* ») Krell, président de la commission du cinéma de la Ville de Lucerne, selon un texte d'agence publié dans la presse suisse alémanique, voir ag., « Kinoreform », *Der Bund*, lu 31 mai 1920, p. 3.

<sup>10</sup> Claudia Hänzi, « Die Geschichte der Schweizerischen Konferenz für Sozialhilfe », in : *Commentationes historiae juris helveticae* (Berne), n°7, 2011, pp. 65-89; notre citation, p. 70. En ligne : [https://www.chih.ch/application/files/8015/0098/4370/Commentationes\\_Vol\\_7\\_haenzi.pdf](https://www.chih.ch/application/files/8015/0098/4370/Commentationes_Vol_7_haenzi.pdf).

à l'ampleur des autres objets qu'il embrassait, fait de lui l'un des protagonistes les plus constants de cette réaction, avec Christian Beyel.

Secrétaire de la Schweizerische Zentralauskunftsstelle für soziale Fürsorge (Zurich), il est de 1903 à 1947 rédacteur du périodique *Der Armenpfleger. Monatschrift für Armenpflege und Jugendfürsorge*, et en 1905, co-fondateur de la Schweiz. Armenflege-Konferenz (aujourd'hui Schweizerische Konferenz für Sozialhilfe), dont il sera le secrétaire jusqu'en 1947.

Dès 1909, il rejoint le comité de rédaction de la *Schweiz. Zeitschrift für Gemeinnützigkeit* et sera secrétaire central de la Schweizerischen Gemeinnützigen Gesellschaft de 1913 à 1938<sup>11</sup>.

Avec Wild, nous restons au Schweizer. Sozialarchiv, puisque l'institution conserve depuis 2010, les archives de la « Schweizerische Gemeinnützige Gesellschaft, Société suisse d'utilité publique, Società svizzera d'utilità pubblica, 1810-1965 » (cote Ar SGG).

Comme le dit Urs Kälin dans sa présentation du fonds : « *Für die sozialgeschichtliche Forschung ist das Archiv der SGG eine beinahe unerschöpfliche Fundgrube.*<sup>12</sup> ».

Le moment serait venu, à propos de notre sujet, d'établir une bibliographie des écrits sur le cinéma paru dans les publications de cette institution.

Les écrits de Wild sur la question du cinéma tiennent de la veille critique. Il s'est fait l'observateur de la forme et de l'évolution de la législation du spectacle cinématographique, établissant les annales des mesures légales prises à l'échelle communale et cantonale, sources où iront puiser plus tard les juristes qui allaient se saisir de cet objet.

Le tiré-à-part de 1924, conservé à la cote **KS 70/11 - Z5**, doit être mise en relation avec le postulat du conseiller national lucernois Jakob Zimmerli (Parti radical-démocratique) et consors, qui demandait l'introduction d'une clause du besoin pour freiner l'ouverture des salles de cinéma et l'instauration d'une censure fédérale. Ces deux mesures, depuis longtemps réclamées par les réformistes, allaient être clairement refusées par le Conseil fédéral, en conclusion d'un

---

<sup>11</sup> Pour le détail, voir la nécrologie d'A.[lfred] Zihlmann, « Albert Wild, alt Pfarrer. Bürger von Wädenswil (Kt. Zürich); geboren 24. Mai 1870, gestorben 18. Januar 1950 », in : *Der Armenpfleger* (Zurich), 47ème année, n°3, 1er mars 1950, pp. 17 - 20, 1 ill. hors-texte (portrait photographique de A. Wild).

L'histoire récente de l'action sociale en Suisse fait une place à Alfred Wild. Voir Sonja Matter, « Armut anders denken. Die Soziale Frage und die Anfänge der Professionalisierung der Sozialen Arbeit in der Schweiz », in : Barbara Fontanellaz, Christian Reutlinger, Steve Stiehler, éd., *Soziale Arbeit und die Soziale Frage. Spurensuchen, Aktualitätsbezüge, Entwicklungspotentiale*, 2018, Seismo Verlag, Zurich, 2018, pp. 29-43.

En ligne : [https://www.seismoverlag.ch/site/assets/files/11165/oa\\_9783037777244\\_reutlinger\\_soziale\\_arbeit\\_und\\_die\\_soziale\\_frage.pdf](https://www.seismoverlag.ch/site/assets/files/11165/oa_9783037777244_reutlinger_soziale_arbeit_und_die_soziale_frage.pdf).

Sara Galle, *Kindswegnahmen. Das «Hilfswerk für die Kinder der Landstrasse» der Stiftung Pro Juventute im Kontext der schweizerischen Jugendfürsorge*, Chronos, Zurich, 2014.

<sup>12</sup> Urs Kälin, «Das Archiv der SGG », 20 avril 2011, <https://www.sozialarchiv.ch/2011/04/20/das-archiv-der-sgg-ein-unerschöpflicher-fundus-fuer-die-sozialgeschichtliche-forschung/>, texte que l'on préférera à la traduction française, « Les archives de la Société Suisse d'Utilité Publique », <https://www.sozialarchiv.ch/2011/04/21/les-archives-de-la-societe-suisse-dutilite-publique/>.

rapport que l'Assemblée fédérale avalisa et dont on s'étonne qu'il n'ait pas encore fait l'objet d'une étude historique<sup>13</sup>.

De la production antérieure, nous soupçonnons qu'un écrit anonyme est de Wild :

*Ueber Detektivromane, Schundliteratur und Kinematographen*, Kollektenblatt des Verbandes deutschschweizerischer Frauenvereine zur Hebung der Sittlichkeit, n° 20, s. d. [1909 ou 1910], 12 p.

Deux autres publications peuvent lui être attribuées avec certitude :

[Alfred WILD], « Beschlüsse, Verordnungen oder Erlasse gegen Kinematographen », in : *Schweizer. Jahrbuch für Jugendfürsorge über das Jahr 1911*, Zurich, 1912, pp. 45-49.

La rubrique prend place entre l'énumération des mesures légales antialcooliques destinées à protéger la femme et l'enfant et des mesures analogues prises envers la mauvaise littérature.

[Alfred Wild], « 13. Bekämpfung des Kinematographenunwesens », in : *Schweizer. Jahrbuch für Jugendfürsorge über das Jahr 1912*, Zurich, 1913, pp. 61-116 (Anhang zum Jahrbuch der Schweiz. Gesellschaft für Schulgesundheitspflege).

Tiré-à-part : Alfred Wild, Pfarrer in Mönchaltorf (Zürich), *Die Bekämpfung des Kinematographenunwesens.*, Zurich, 1913, Druck von Zürcher & Furrer, IV p. + 61-112 p.

Tableau des effets présumés du cinéma sur la jeunesse, des mesures légales prises et des réactions manifestées à l'égard du cinématographe durant l'année 1912, cette cinquantaine de pages est une riche source pour l'histoire de la réception du spectacle cinématographique en Suisse<sup>14</sup>.

Nous avons commencé cet inventaire par une rubrique « Sociétés d'utilité publique » pour une raison d'antériorité. En effet, la réaction « réformiste » au cinéma s'associa à la lutte contre la « littérature immorale » (« *Schundliteratur* ») menée depuis le 19<sup>ème</sup> siècle et la prolongea en prenant comme objet, à partir de 1909, le « *Schundfilm* ». Ces réactions sont alors le fait des sociétés d'utilité publique vouées à l'assistance sociale au sens général du terme (« *Fürsorge* »). Dès 1913, la lutte contre le film immoral est au programme du Schweizerischer Bund gegen unsittliche Literatur.

Entre 1909 et 1914, nous avons repéré une quinzaine de textes sur le sujet, l'installation à demeure du spectacle cinématographique déclenchant une attention particulière à l'égard de

---

<sup>13</sup> Voir *Feuille fédérale* 1925, vol. II, cahier 22, pp. 577- 622. 3 juin 1925. *Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale, sur le postulat déposé au Conseil national par M. le Dr Zimmerli et cosignataires, concernant la révision de l'art. 31 de la constitution fédérale. (Du 26 mai 1925.)*

[https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/1925/2\\_577/fr](https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/1925/2_577/fr)

<https://www.amtsdruckschriften.bar.admin.ch/viewOrigDoc.do?id=10084319>.

<sup>14</sup> Le chiffre 13 de l'article est celui de la rubrique «cinématographe» de la revue. La rubrique 12 est consacré à la nouvelle législation antialcoolique (p. 61), alors que sous chiffre 14 il est question de l'interdiction faite à des écoliers de Baden (Argovie) d'organiser des équipes de football, afin de restaurer leur sens de l'épargne (pp. 116-117).

cette nouvelle offre de distraction, populaire et bon marché, de ses contenus, de sa fréquentation et de ses locaux.

Les principaux organes où se manifeste cette attention au phénomène par des contributions souvent publiées sous forme de tiré-à-part sont : *Schweiz. Zeitschrift für Gemeinnützigkeit / Revue suisse d'utilité publique* ; *Zeitschrift für Jugenderziehung, Gemeinnützigkeit und Volkswohlfahrt* ; *Kollektenblatt des Verbandes deutschschweizerischer Frauenvereine zur Hebung der Sittlichkeit* ; *Schweizer. Jahrbuch für Jugendfürsorge*; *Mitteilungen du Schweizerischer Bund zur Bekämpfung unsittlicher Literatur*.

Ces publications n'ont pas fait l'objet jusqu'ici d'un dépouillement bibliographique systématique qui porterait sur le cinéma.

Wild veilleur, avons-nous dit. On se gardera de conclure de cette vigilance à l'exercice d'une forte influence directe, car on veillera à ne pas confondre réformisme cinématographique et légifération du spectacle de cinéma (patente; conditions techniques et sanitaires des établissements; contrôle du contenu des programmes et de la publicité; exercice de la censure; établissement de l'âge d'accès).

Qu'il s'agisse de règlements communaux, puis, dès le milieu des années 1910, de lois cantonales, à y voir de près, les tenants d'un contrôle sévère du spectacle cinématographique par les autorités voient les strictes mesures réclamées, dont l'introduction d'une clause du besoin, mitigée par d'autres considérations. Très vite le seul terrain d'entente constant sera celui de la protection de la jeunesse, visant les enfants en âge scolaire obligatoire<sup>15</sup>.

Notons encore que si la Société suisse d'utilité publique n'eut guère de présence en Suisse romande, selon la notice du Schweizerisches Sozialarchiv citée plus haut, c'est que sa mission était assumée dans l'entre-deux-guerres par le Cartel romand d'hygiène sociale et morale. Son secrétaire, le juriste vaudois Maurice Veillard (1894-1978), intervint à plusieurs reprises sur la question du cinéma, plus particulièrement de sa censure, et le Cartel soutint la seule production de films de fiction qui correspondît à la fois à une définition du « bon cinéma » et qui illustrât des thèmes propres aux objets de l'action sociale menée par les sociétés d'utilité publique - alcoolisme, littérature immorale, formation ménagère, protection de la jeune fille et même droit de vote des femmes. Cette production fut celle de Jean Brocher (1899-1979) à l'enseigne des Cinémas populaires romands<sup>16</sup>.

---

<sup>15</sup> Dans les pages qu'il consacre à la « Kinoreform », suivi par un tableau des premières réglementations légales, Adrian Gerber fait état à la fois de l'influence qu'exercèrent les partisans d'un contrôle sévère du spectacle cinématographique sur l'idée que le cinéma représentait effectivement un « problème » et de la difficulté qu'ils eurent à se faire vraiment entendre dans le processus institutionnel.

Cette approche nuancée défait la causalité directe entre réformisme et légifération évoquée comme une évidence par la plupart des auteurs : « *Vielmehr waren die gesetzlichen Regelungen das Resultat eines rechtsstaatlichen Aushandlungsprozesses, das über die Parteigrenzen hinweg während Jahrzehnten wenn nicht eine absolute, so doch eine breite Zustimmung fand.* », Gerber 2017, pp. 221-257; notre citation : p. 233.

<sup>16</sup> Pierre-Emmanuel Jaques, *Jean Brocher et les Cinémas Populaires romands. Biographie. Contexte. Films*, Université de Lausanne, Faculté des lettres, section d'Histoire et esthétique du cinéma, 1995, mémoire de licence, inédit.

Pierre-Emmanuel Jaques, « La Fille du capitaine de Jean Brocher (1936), ou comment illustrer les préceptes du Cartel romand d'hygiène sociale et morale », *Revue historique vaudoise* (Lausanne), 1996, pp. 81-103. En ligne : <https://www.e-periodica.ch/cntmng?pid=rhv-001:1996:104::387>.



Enfin, chose méconnue, signalons que les grandes associations féminines s'emparèrent aussi de la question, dès l'avant-Première guerre mondiale, menant campagne, en vain, pour l'instauration d'une censure fédérale et cherchant à placer des femmes dans les commissions de contrôle des films, à l'instar des rares autres lieux où, politiquement sans droits, elles pouvaient exercer quelque influence

Cette revendication, sur laquelle nous reviendrons ailleurs, est soutenue, entre autres, par un Beyel, qui conclut en 1923 ses observations de la nouvelle ordonnance zurichoise sur le cinéma, par cette remarque :

In der Diskussion wurde von verschiedenen Seiten gewünscht, dass für die Zensur noch andere Sachverständige als Polizeiorgane zuzuziehen seien und dass auch Frauen der Sache durch ihr Urteil nur nützen könnten<sup>17</sup>.

---

<sup>17</sup> Christian Beyel, *Die neue Zürcher Kino-Verordnung und ihre Grenze*, 1923, p. 7. Tiré à part *Schweizer. Zeitschrift für Gemeinnützigkeit*, n°6, 1923. Bibliothèque nationale suisse, cote N 22900/12.

## Excursus 1

### Christian Beyel (1861-1941)

Nous tirons en grande partie les données suivantes de l'évocation de la vie de Christian Beyel prononcée par son fils, le 20 janvier 1941, lors de son enterrement, à la Friedhofskapelle Flunten (Zurich)<sup>18</sup>.

Elles permettent de rappeler que le réformisme cinématographique ne saurait être traité de manière isolée, mais qu'il prenait place dans un ensemble de préoccupations sur la santé physique et morale du corps social et sur l'éducation populaire, et aussi qu'une approche de personnalités résumées trop souvent à leur signature mériterait d'être étoffée par l'apport de la prosopopée.

Né à Zurich le 29 novembre 1854, Christian Beyel fit des études d'ingénieur au Polytechnicum, suivies par un doctorat en mathématique dans la même haute école. De 1883 à 1934, il y dispensera, comme privat-docent, un enseignement de mathématique et plus particulièrement de géométrie descriptive, matières sur lesquelles il publia de nombreux articles et ouvrages. Aujourd'hui, son livre de vulgarisation intitulé *Der mathematische Gedanke in der Welt. Plaudereien und Betrachtungen eines alten Mathematikers* (1922) est considéré comme sa contribution la plus durable<sup>19</sup>. Il fut coopté parmi les membres de la « Gelehrte Gesellschaft » de Zurich.

En 1889, il épouse Lydia Maddalena Schalch (1860-1946), de Schaffhouse. Le couple aura un fils, Franz.

D'imprégnation évangéliste, actif dans les milieux conservateurs zurichois proches de Friedrich Otto Pestalozzi (1846-1940), il collabore à la *Freitagszeitung*, au *Literarischer Anzeiger* publié par l'Evangelische Gesellschaft, aux *Mitteilungen* du Bund gegen unsittliche Literatur (il est le rédacteur des *Mitteilungen* et dirigea l'association de 1916 à 1936) .

Son activité est associée à l'Evangelisches Seminar Unterstrasse, à la Frei Schule Zürich 1, à la Schweiz. Blindenleihbibliothek, à la Schweiz. Kommission für Kinoreform, au Kantonal Zürcher Vereinigung für sittliches Volkswohl (au comité de laquelle il siégea de 1905 à sa mort), à l'Arbeitsgemeinschaft zum Schutze der Jugend vor Schund und Schmutz. En 1921, il fait partie des fondateurs des *Schweizerische Monatshefte für Politik und Kultur*, dirigé par Hans Oeller. A propos de ses écrits, le Dr. E. Landolf, président de la Kantonal Zürcher Vereinigung für sittliches Volkswohl de Zurich, prononça ces mots à l'enterrement :

Mit gespitzter Feder kritisierte er in den "Mitteilungen", was seiner Meinung nach aus moralischem Gebiete besser werden sollte. Er kannte in dieser Beziehung keinen Kompromiss. Und wenn sein Urteil auch scharf, in vielen Augen allzu scharf sein mochte, es kam aus Überzeugung, aus seinem Innersten heraus, aus seinem peinlichen Pflichtgefühl, die Aufgabe, welche er als Teil seiner Lebensaufgabe betrachtete, voll und ganz zu erfüllen. Solche Menschen zwingen schon durch ihre Grundsätzlichkeit, sie zu achten<sup>20</sup>.

---

<sup>18</sup> *Zur Erinnerung an Dr. Christian Beyel. Geboren am 23. November 1854. Gestorben am 16. Januar 1941*, 14 p., un portrait photographique en hors-texte. Bibliothèque nationale suisse, cote N 48130.3.

<sup>19</sup> C'est en tout cas ce qu'affirme Stefanie Eminger, University of St Andrews, dans la notice biographique qu'elle consacre au mathématicien suisse « Christian Beyel », août 2015. En ligne: <https://mathshistory.st-andrews.ac.uk/Biographies/Beyel/>.

<sup>20</sup> *Zur Erinnerung an Dr. Christian Beyel*, op. cit., p. 14.

## L'institution scolaire

L'école fut vite attentive à l'enfant spectateur ordinaire du cinéma. Deux enquêtes des années 1910, menées dans les classes primaires en témoignent, celle du conseiller d'Etat Fritz Mangold, chef du Département de l'instruction publique bâlois, en 1911, et celle du sociologue André de Maday, au printemps 1915, à Neuchâtel, Lausanne et Genève<sup>21</sup>.

Instituteurs et institutrices sont souvent proches des positions dites "réformistes" quand il est question de protéger l'enfance des effets supposés être ceux du cinéma, par sa forme (le primat du visuel analogique produisant une confusion entre le réel et le représenté; l'image n'ayant pas qualité pour accéder à l'abstraction, contrairement au mot); par sa projection (entraînant par une action quasi hypnotique des effets d'imitation; causant des effets physiques, troubles du sommeil ou de la vue), enfin par son contenu (reproduction d'actions répréhensibles, larcins, maltraitance d'animaux, incendies volontaires, constitution de bandes).

Des enquêtes d'une très douteuse qualité méthodologique et démonstrative menées auprès de jeunes placés en « maison de redressement » servent de preuves et leur rare réfutation, si autorisée soit-elle, n'empêche pas leur fortune de lieu commun confirmant la nocivité du cinéma.

Avec les réformistes, instituteurs et pédagogues s'accordent à reconnaître à l'invention sa nature scientifique, une légitimité originelle qui leur fait considérer son évolution comme le dévoiement d'une vocation première.

Dès que l'accès au spectacle de cinéma fut interdit aux enfants en âge scolaire, les commissions scolaires jouèrent un rôle décisionnel direct, entre les autorités communales et les directeurs de salle, dans la désignation ou l'établissement des programmes autorisée et la fixation du moment de leur projection.

Sur le terrain de l'école elle-même, l'usage de l'image animée répond à des débats propres à sa application pédagogique. Quelles domaines de l'apprentissage ? quelles formes ? quels appareils ? quel répertoire accessible ? quel répertoire productible ? Que le premier écrit qui vienne ici soit le fait d'un auteur allemand n'étonnera pas, l'Allemagne étant probablement en Europe le pays qui a le premier et le plus produit réflexions, pratiques, répertoires, appareils liés à l'usage de l'image projetée, fixe et animée, en milieu scolaire.

Malgré son nom, ses prétentions, sa capacité de mobiliser la bienveillance des autorités et sa grande importance comme diffuseur de films dans le domaine dit non-commercial, nous n'avons pas considéré que le Cinéma scolaire et populaire suisse, créé le 22 juin

---

<sup>21</sup> Voir Anita Gertiser, in : *Schaufenster Schweiz*, 2011, op. cit., pp. 394-399.

Sur l'enquête Mangold, voir aussi Paul Meier-Kern, *Verbrecherschule oder Kulturfaktor? Kino und Film in Basel 1896-1916*, Helbling & Lichtenhahn, Bâle, 1993, pp. 61-66.

1921, relève du champ scolaire au sens strict du terme, pas plus d'ailleurs que le Cinéma populaire romand de Jean Brocher. Aussi est-il traité plus loin pour lui-même<sup>22</sup>.

**KS 70/11 - Z5 / 1910**

*Zeitschrift für Jugenderziehung. Gemeinnützigkeit und Volkswohlfahrt . Offizielles Organ des Schweizer Verbandes für Jugend-Erziehung, Gemeinnützigkeit und Volkswohlfahrt* (Zurich), 1ère année, n°5, 15 novembre 1910.

Contient :

Herm.[ann] Lemke, « Der Kinematograph in der Schule und im Unterricht », pp. 129-136.

Directeur d'école, Hermann Lemke est l'un des principaux activistes de cette nébuleuse trop souvent désignée comme un mouvement, la « Kino-Reform », qui se manifeste dès 1907 en Allemagne non seulement dans le milieu de l'enseignement dont il est un représentant, mais bien plus largement<sup>23</sup>.

Peut-être saura-t-on nous signaler où est conservée une collection de *Zeitschrift für Jugenderziehung. Gemeinnützigkeit und Volkswohlfahrt* ?

---

<sup>22</sup> Anita Gertiser aborde cette différence à partir de la position de la SAFU (*infra* **KS 70/11 - Z5**), dont le directeur et réalisateur de films scolaires, Ernest Rüst, considérait que l'offre du CSPS relevait essentiellement d'une « *unterhaltsame Belehrung* » (instruire et divertir), et non d'une application pédagogiquement fondée du cinéma (« *Schulung* »). Cette distinction s'inscrit dans un modèle classificatoire général des « *Arten des Films und ihr Bereich* », dont l'auteure produit le schéma. Voir Anita Gertiser 2011, p. 455, ill. 21.

<sup>23</sup> Depuis le travail pionnier de Helmut H. Diederichs, le réformisme cinématographique allemand, qui exerça une grande influence en Suisse germanophone surtout, a cessé d'être considéré comme une forme d'incompréhension foncière envers le cinéma, mais comme l'expression d'une pensée critique et théorique, diverse dans son expression et sa finalité, rattachable à des définitions contemporaines de l'esthétique, de la psychologie, de la sociologie, de la morale ou encore de la pensée pédagogique. Helmut H. Diederichs, *Anfänge deutscher Filmkritik*, Verlag Robert Fischer - Uwe Wiederroither, Stuttgart, 1985.

Helmut H. Diederichs, *Frühgeschichte deutscher Filmtheorie* (thèse, J. W. Goethe Universität, Frankfurt am Main, 2001. En ligne : <http://publikationen.ub.uni-frankfurt.de/frontdoor/index/index/docId/4924>. Plus récemment, l'accent s'est déplacé de l'analyse du discours réformiste à celle des applications pratiques, un souci qui se manifeste constamment dans les écrits répertoriés ici. Voir Frank Kessler, Sabine Lenk, « *Kinoreformbewegung Revisited: Performing the Cinematograph as a Pedagogical Tool* », in : Kaveh Askari et al., éd., *Performing New Media, 1890-1915*, John Libbey, Hertfordshire, England, 2015, pp. 163-173. En ligne : <http://ebookcentral.proquest.com/lib/uunl/detail.action?docID=2027045>.

KS 70/11-13 / 1925

Ernest Savary, *Le cinéma et l'école*, Payot, Lausanne, 1925, 33 p.

Publication en brochure de la riche mise au point, due à Ernest Savary (1870-1931), chef du Service vaudois de l'enseignement primaire, qui avait paru dans l'*Annuaire de l'instruction publique en Suisse* (Lausanne), 15<sup>ème</sup> année, 1924, pp. 45-82.

La brochure comporte un complément consacré à l'application du cinéma dans « l'enseignement aux arriérés, aux anormaux et aux sourds-muets » (*op. cit.*, 25-27).

Publié de 1910 à 1938, l'*Annuaire de l'instruction publique en Suisse*, deviendra *L'instruction publique en Suisse. Annuaire* de 1939 à 1947, puis *Etudes pédagogiques. Annuaire de l'instruction publique en Suisse* de 1948 à 1979.

La collection est accessible en ligne : <https://www.e-periodica.ch/digbib/volumes?UID=aip-001>  
L'étude de Savary est accessible à l'adresse suivante : <https://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=aip-001%3A1924%3A15#73>.

Avant 1938, outre des informations et des opinions apparaissant d'une année à l'autre, l'*Annuaire* manifesta son intérêt pour le cinéma par trois grandes contributions, celle de Savary en 1924, et deux articles de l'inspecteur scolaire vaudois Louis Henchoz,

Louis Henchoz, « Le cinéma », *id.*, 13<sup>ème</sup> année, 1922, pp. 222- 235.

En ligne : <https://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=aip-001%3A1922%3A13#245>.

Louis Henchoz, « Chronique d'hygiène scolaire. Cinéma éducateur et hygiène scolaire », *id.*, 22<sup>ème</sup> année, 1931, pp. 245- 269 (notre objet: pp. 245 - 253).

En ligne : <https://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=aip-001%3A1931%3A22#274>.

L'*Annuaire de l'instruction publique en Suisse* n'est de loin pas le seul lieu d'une recherche sur cet objet, en dehors des archives des Département de l'instruction publique respectifs, conservées par les Archives cantonales.

On ira aussi au *Jahrbuch des Unterrichtswesens in der Schweiz* (1899-1914)<sup>24</sup>.

Dès 1909, il y est fait part des mesures légales prises envers la fréquentation du spectacle cinématographique par les enfants en âge scolaire. Dans les années 1920, apparaît la préoccupation de trouver des applications concrètes à l'usage pédagogique du cinéma.

La compétence cantonale en matière de formation obligatoire, oblige le chercheur à dépouiller des publications propres à cette répartition, c'est-à-dire à s'interroger sur la manière dont chaque canton aborde la question.

Quand on tombe sur un article comme celui-ci, dont le titre - cette jeunesse « assoiffée de sensations » - énonce par lui-même tout un programme, deux questions viennent à l'esprit, les trois liées au contexte cantonal spécifique: que fixe la loi cantonale ? quelle est la configuration de l'exploitation cinématographique ? comment réagit l'autorité scolaire ? :

---

<sup>24</sup> Le périodique devient *Archiv für das schweizerische Unterrichtswesen* (1915-1971), puis *Bildungspolitik : Jahrbuch d. Schweizerischen Konferenz der Kantonalen Erziehungsdirektoren = Politique de l'éducation = Politica dell'educazione* (1972-1978).

La collection est accessible en ligne: <https://www.e-periodica.ch/digbib/volumes?UID=jus-001>.

G.[ottlieb] Imhof, « Jugend und Kinotheater. Anregung zur Vorführung guter Filme im Jugendlichenalter von 14 bis 18 als Mittel des Entgegenarbeitens gegen jugendliche Sensationslüsternheit », in: *Amtliches Schulblatt der Stadt Basel*, n°9, 1936,

Cette référence nous est donnée par la rubrique bibliographique de l'*Archiv für das schweizerische Unterrichtswesen*, organe annuel de la Conférence des chefs de Département de l'instruction publique.

Cet important lieu d'échange confédérale traita du cinéma en 1915, 1916, 1927, 1928, 1937<sup>25</sup>. Pour la période 1939 - 1950, il y est question de cinéma en 1940, 1946, 1947 et 1948<sup>26</sup>.

Pour 1940 on retiendra le rapport sur la présence statutaire d'un représentant de la Conférence au sein de la Chambre suisse du cinéma, que le secrétaire de la Conférence, le conseiller d'Etat neuchâtelois Antoine Borel, présida de 1942 à 1956<sup>27</sup>, ainsi que sur les efforts de coordination de trois organismes s'occupant de films d'enseignement (« *Unterrichtsfilmstellen* »): Lehrfilmstelle des Kantons Baselstadt (Dr. Hans Noll), Schulfilmzentrale Bern (Oberlehrer Rob. Engel), SAFU, Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für Unterrichtskinetographie, Zürich (Prof. Dr. Ernst Rüst).

Pour l'immédiat après-guerre<sup>28</sup>, on relèvera en 1948 qu'à l'instigation du chef du DIP bâlois, Carl Miville, dont dépendait les Archives suisses du film (Schweizer Filmarchiv) créées en 1943, la Conférence conseilla aux exécutifs cantonaux de subventionner l'institution, menacée de fermeture faute de reconnaissance officielle et de soutien financier à l'échelle nationale, *id.*, pp. 63-64 )<sup>29</sup>.

Ces quelques gloses seront fructueusement complétées par la lecture d'un article de parution récente :

Audrey Hostettler, « De l'intérêt à l'activité. Le cinéma dans les revues d'éducation romandes au début du XXe siècle », in : Gertiser, Hauser, Wäfler, éd., 2021, pp. 47-56, 6 ill.

---

<sup>25</sup> Dr. E. L. Bähler, « 40 Jahre Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren », in *Archiv für das schweizerische Unterrichtswesen* (Aarau), 24ème année, 1938, pp. 3-106; p. 96 : « 17. Kino und Film in Schule der Schule ».

<sup>26</sup> Dr. E. L. Bähler, G. Frei, « Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren 1898-1948. Kurzer Abriss ihrer Geschichte und ihres Werkes », in *Archiv für das schweizerische Unterrichtswesen* (Aarau), 34ème année, 1948, pp. 1-70; pp. 61-64 : « 9. Der Film in der Schule ».

<sup>27</sup> Sur l'action d'Antoine Borel (1885-1968) dans le domaine du cinéma, voir la notice que lui consacre Alessia Bottani, « Portrait d'Antoine Borel », in : Frédéric Maire et Maria Tortajada (dir.), site Web La Collaboration UNIL + Cinémathèque suisse, [www.unil-cinematheque.ch](http://www.unil-cinematheque.ch), novembre 2016. Voir <https://wp.unil.ch/cinematheque-unil/projets/une-histoire-de-la-cinematheque-suisse/portraits/portrait-dantoine-borel/>.

<sup>28</sup> « *In den Nachkriegsjahren gewannen die Filmbestrebungen im allgemeinen und in besondern diejenigen, die auch die Schule für den Film erobern wollten, rasch an Bedeutung.* », *op. cit.*, p. 62.

<sup>29</sup> Cette tentative de sauvetage, comme d'autres propositions, échouèrent. Dépendant administrativement du DIP bâlois, les Archives suisses du film furent liquidées en septembre 1948. En mai 1949, la collection des films fut transférée à Lausanne, où une fondation avait été créée le 3 novembre 1948 pour en poursuivre les buts, la Cinémathèque suisse.

Les quatre revues prises en considération pour les années 1910-1920 sont les suivantes: *L'Éducateur*, *L'Intermédiaire des éducateurs*, le *Bulletin corporatif de la Société pédagogique romande* ainsi que l'*Annuaire de l'instruction publique en Suisse*.

Le titre « De l'intérêt à l'activité » dit dans quelle perspective englobante l'analyse est menée par l'auteure, considérant que « [...] *le corps enseignant romand cherche très tôt à prendre en main la définition d'un cinéma qui lui serait utile. Ce cinéma-là est de fait étroitement lié au développement de théories de l'éducation, à travers les concepts centraux d' "intérêt" et d' "activité" »*, *op. cit.*, p. 46<sup>30</sup>.

---

<sup>30</sup> Cette contribution s'inscrit dans le cadre d'un travail de doctorat (Universités de Lausanne et Zurich) soutenu par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, qui porte sur l'histoire les « Réformes scolaires et usages du film dans les écoles en Suisse durant l'entre-deux-guerres » (Fonds national suisse de la recherche scientifique, n° 178348).

On ira aussi aux éléments visuelles de la présentation donnée sous le titre « Dispositifs de cinéma scolaire durant l'entre-deux-guerres : es cas de Paris et de Genève », s.d.

[https://histcultcine.hypotheses.org/files/2019/11/PrésentationParis\\_Hostettler\\_SHCC21nov2019-1.pdf](https://histcultcine.hypotheses.org/files/2019/11/PrésentationParis_Hostettler_SHCC21nov2019-1.pdf).

## Excursus 2

### Protéger les enfants (1912)

H. Stättbacher, « Allgemeiner Jahresbericht über das Unterrichtswesen in der Schweiz im Jahre 1912. VII. Schulgesundheitspflege und Jugendfürsorge. 2. Kinematograph und Schule », *Jahrbuch des Unterrichtswesen in der Schweiz 1912*, Zurich, 1914, pp. 102-103.

Eine Gefahr scheint der schulpflichtigen Jugend im Kinematographen erwachsen zu sein, und sie bleibt jedenfalls so lange bestehen, als die Auswahl der Bilder und das Bestreben, durch die Reklame an die niedrigsten Triebe zu appellieren, sich nicht ändern. Die Befürchtung kann nicht abgewiesen werden, daß durch die rasch überhand nehmenden Lichtbühnen die Jugend sehr oft ökonomisch, physisch und moralisch geschädigt werde. So ist es begreiflich, daß man nach gesetzlichen Maßnahmen zum Schutze der Jugend sucht. Der Große Rat von Luzern hat den Regierungsrat beauftragt, zu prüfen, wie auf dem Wege der kantonalen Gesetzgebung den Auswüchsen der kinematographischen Schaustellungen entgegengetreten werden könne. Nach einem Referat über „Kinematograph und schulpflichtige Jugend“ beschloß die Basler Schulsynode im November 1912, eine Resolution an die Regierung gelangen zu lassen, in welcher die Versammlung ihr Bedauern darüber ausspricht, daß in der Frage des Kinematographenbesuchs seitens der Jugend so lange keine schützenden Maßnahmen getroffen worden seien, trotzdem schon lange und [p. 103] mit Nachdruck zum Aufsehen gemahnt wurde. Die Synode ersucht um baldigen Erlaß einer entsprechenden Verordnung. Der Vorteil einer an sich wertvollen Erfindung könnte der Jugend zugänglich gemacht werden, indem man die privaten Kinematographentheater veranlaßt, Jugendvorstellungen mit sorgfältig ausgewähltem Programm unter besonderer Kontrolle eines Jugendausschusses zu veranstalten, oder indem man der Schule zu Unterrichtszwecken kinematographische Einrichtungen zur Verfügung stellt. Auf solche Weise könnte die Erfindung der Spekulation und Sensationslust entzogen und in den Dienst der Bildung und Belehrung gestellt werden.

Im Berner Großen Rat begründete Lehrer Mühlethaler eine Motion zum Schutze der Jugend gegen verderbliche Schaustellungen des Kinematographen. Der Motionär verweist auf eine Statistik von Pastor Conrad, nach welcher auf 250 Filmen 97 Morde, 45 Selbstmorde, 51 Ehebruchszenen dargestellt werden. Von 3300 Berner Schülern hat nur ein Sechstel den Kino noch nie besucht; die Hälfte geht gelegentlich, ein Drittel sehr oft, ja regelmäßig hin. Diese Besucher bekamen zu sehen: Streit zwischen Mann und Frau in 1500 Fällen, Betrunkenheit in 1300, Entführungen in 1160, Selbstmorde in 765 Fällen. Hier kann nur eine genaue Aufsicht und das Verbot verderblicher Szenenbilder helfen. Eine Umfrage bei Gerichten und Korrektionsanstalten ergab ein erschreckendes Bild vom Zusammenhang zwischen jugendlichen Vergehen und dem Kinematographen. Die Regierung erklärte sich bereit, sofort ein Gesetz auszuarbeiten, und nahm die Motion an, die einstimmig als erheblich erklärt wurde.

<https://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=jus-001%3A1912%3A26%3A%3A137&referrer=search#137>



CSPS / SSVK.

Cinéma scolaire et populaire suisse / Schweizer Schul-und Volkskino, Berne.

**KS 70/11 - Z5** / 1930

« Schweizer Schul-und Volkskino 1920 bis 1930 », *Neue Zürcher Zeitung*, di 30 novembre 1930, 1ère éd. du dimanche, feuillet 4.

Longue article non signé, mais émanant probablement du CSPS lui-même.

Historique, bilan, rappel des buts et appel au soutien financier, car il manque encore 50'00' francs pour parachever la reconstruction du CSPS après la destruction des locaux et du dépôt de films bernois, le 8 janvier 1929, une somme qui doit être dévolue à un local de stockage *ad hoc*).

**KS 70/11 - Z5** / 1937

*Schweizer Schul-und Volkskino. Gemeinnützige Zentralinstitut für Filmwesen. Cinéma scolaire et populaire suisse. Institut central cinématographique d'utilité publique. Statuten*, Berne, 15 décembre 1937, 6 p.

Statuts adoptés par l'AG ordinaire du 15 décembre 1937, abrogeant ceux du 3 décembre 1930. Signature : Dr. P. Marti, président, et M.[ilton] R.[ay] Hartmann, secrétaire central.

**KS 70/11-7** / 1940 [?]

*16 mm Schmalfilm-Katalog (Stumme Filme). Schmalfilm-Zentrale unter dem Patronat des Schweizer Schul - und Volkskino. Ausgabe 5. Catalogue de films 16 mm (films muets). Centrale de films à format réduit sous le patronage du Cinéma scolaire et populaire suisse*, Berne, s. d. [1940?], 5ème édition, 116 p.

La Centrale de films à format réduit / Schmalfilm-Zentrale fut établie par le CSPS en société autonome et poursuit dès le 15 septembre 1940 la distribution des films, assumée jusqu'alors par l'institution.

**KS 70/11-9** / 1941

M.[ilton] R.[ay] Hartmann, *20 Jahre Kultur- und Lehrfilmarbeit des Schweizer Schul- und Volkskino 1921-1941*, [Berne], [1941], 30 p., 25 ill., 1 schéma<sup>31</sup>.

---

<sup>31</sup> Le CSPS a marqué régulièrement ses anniversaires par des brochures célébratives, couronnées en 1970 par les mémoires de Milton Ray Hartmann (1898-1977), *Mein Lebenswerk. 50 Jahre Förderung des guten Films*, édition hors-commerce, Imprimerie Benteli, Berne, 1970.

Pour une première histoire de l'institution, on lira Anita Gertiser, qui consacre une partie de son chapitre « Schul-und Lehrfilme », à l'histoire du CSPS, voir *Schaufenster Schweiz*, 2011, pp. 399-431.

Anita Gertiser signe deux contributions dans l'ouvrage collectif paru en décembre 2021 pour le centenaire de l'institution (actuellement Educa), voir Gertiser, Hauser, Wäfler, éd., 2021.

Signalons la seule étude, à notre connaissance, qui soit consacrée à l'analyse d'un répertoire de films dans le domaine de l'offre non-commerciale en Suisse. Même si la période n'est pas celle que détermine ici le contenu de la boîte **KS 70/11**, ce travail donne des indications méthodologiques utiles pour tout autre thème ou moment envisagé, dès lors que l'on voudrait étudier, par exemple, les catalogues du Cinéma scolaire et populaire suisse (CSPS / SSVK), de l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC / SZFH) ou de la Centrale suisse d'éducation ouvrière (CSEO / SABZ), qui furent durant l'entre-deux-guerres les trois plus importants diffuseurs suisses de films en format réduit dans le champ dit non-commercial :

Felix Rauh, « Die Afrika-Filme im SSVK-Angebot », in : Gertiser, Hauser, Wäfler, éd., 2021, pp. 76-89, 4 ill.

L'article porte sur deux décennies historiquement cruciales, 1960-1970, et montre comment l'offre du catalogue des films gratuits du CSPS, en partie alimentée par des films produits par les officines de propagande de l'Afrique du Sud, permet d'avancer que pour cette institution pourvoyeuse d'images cinématographiques à des fins éducatives « l'Afrique coloniale était restée vivante » (« *Das koloniale Afrika lebt weiter* », *op. cit.*, p. 85 ).

Les Archives de l'Etat de Berne conservent les archives du CSPS: « Archiv Schweizer Schul- & Volkskino (Cinéma scolaire et populaire suisse) / Film Institut, 1916-2000 », cote V SSVK/FI. Voir <http://www.query.sta.be.ch/detail.aspx?ID=482470>

SAFU.

Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für Unterrichtskinetographie,  
Zurich.

L'histoire de la Lehrfilmstelle bâloise de Gottlieb Imhoff (1875-1960) et celle de la SAFU d'Ernst Rüst (1878-1956) étant en de nombreux points associable, à l'échelle nationale comme dans les manifestations internationales liées au film éducatif, nous avons regroupé des pièces cataloguées sous **KS 70/11 - Z4** et **KS 70/11 Z5**, en les réorganisant, comme ailleurs, de manière chronologique.

Le sens de ces documents et leur place dans l'histoire de ces institutions apparaissent à la lecture du volet « Schul- und Lehrfilm », la contribution d'Anita Gertiser à *Schaufenster Schweiz*, ouvrage maintes fois cité ici et pour cause.

Pour la Lehrfilmstelle et la Schweizer Lehrfilmkammer, dépendant du Département de l'instruction publique, les Archives de l'Etat de Bâle sont naturellement le lieu principal des ressources pour la recherche.

Pour Rüst et le Photographisches Institut qu'il dirigea de 1928 à 1945, on ira au Hochschularchiv de ETH/EPFZ.

#### **KS 70/11 - Z5** / 1928

stb, « Von der europäischen Lehrfilmkonferenz in Haag », *Neue Zürcher Zeitung*, di 20 mai 1928, 1ère éd. du dimanche, feuille 5.

#### **KS 70/11 - Z5** / 1934

Ernst Rüst, « Internationaler Lehrfilmkongress in Rom », *Neue Zürcher Zeitung*, 29 mai 1934, éd. du matin.

#### **KS 70/11 - Z5** / 1937

At. [Erwin Arnet], « Das Internationale Lehrfilminstitut gehört in die Schweiz », *Neue Zürcher Zeitung*, 29 décembre 1937, éd. du matin.

Institution relevant de la Société des Nations, inauguré à Rome en novembre 1928, l'Institut international du cinématographe éducatif, dirigé par Luciano de Feo, fut dissout en décembre 1937, au moment du retrait de l'Italie de la SDN.

L'article d'Arnet plaide pour que la tâche de l'institution soit poursuivie par la Suisse, et pourquoi pas à Zurich, où le professeur Rüst a développé le Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für Unterrichtskinetographie (SAFU).

La légitimité d'une telle revendication repose, selon Arnet, sur le fait qu'à l'origine l'idée d'une telle institution internationale serait due à l'initiative de la Fédération suisse des étudiants (Verband der Schweizerischen Studentenschaft, créée en 1920), dont les délégués la présentèrent en 1923 à Oxford à l'occasion du Congrès international des étudiants. A la suite de quoi des travaux préparatoires, formulant un institut sur le modèle du Bureau international du travail, auraient été menés par une commission de l'Ecole polytechnique de Zurich, à laquelle appartenait Franz Heinemann, rédacteur des *Luzerner Neueste Nachrichten*, où Arnet semble

avoir puisé ses informations. Le dossier aurait été déposé à la SDN, mais les manoeuvres politiques de l'Italie firent que cette institution échappa à la Suisse.

Ce récit mériterait une recherche que les archives de la SDN permettraient peut-être de documenter.

Le nom du Lucernois Franz Heinemann(1870-1957) est une autre raison de distinguer cet article<sup>32</sup>. Historien de formation, bibliothécaire et bibliographe, journaliste, libre penseur et pacifiste, se définissant comme « *Kulturhistoriker* », rédacteur en chef des *Luzerner Neueste Nachrichten* de 1920 à 1945, privatdocent à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (il y croisa Ernst Rüst), où il délivre un enseignement d'histoire culturelle générale et d'histoire de la technique, de 1905 probablement et jusqu'en 1943, Heinemann est associé de diverses manières au cinéma durant l'entre-deux guerres, enseignant et publiant sur le sujet. Il est l'auteur de premières annales sur le cinéma suisse, « *Ein Viertel-Jahrhundert schweizerische Kinematographie. 1915-1940. Frühe schweizer. Mittelpunkte internationalen Filmschaffens* », *Annuaire de la cinématographie suisse 1941. Jahrbuch der Schweizer Filmindustrie 1941*, Film-Press-Service, Genève. Nous reviendrons ailleurs sur cette figure méconnue.

### KS 70/11 - Z4 / 1937 - 1943

#### *Mitteilungen der SAFU, 1937-1943*

Une partie de cette chemise rassemble une liasse d'articles dont nous n'en avons pas établi le détail. Principalement signés Ernst Rüst, ces textes conservés en tiré-à-part furent publiés comme *Mitteilungen der SAFU* dans différents périodiques :

*Schweizerische Hochschulzeitung, Schweizerische Zeitschrift für kaufmännisches Bildungswesen, Schweizer Erziehungs-Rundschau, Schweizerische Lehrerzeitung, Schweizer Film Suisse, etc.*

### KS 70/11 - Z4 / 1939

Ernst Rüst, *Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für Unterrichtskinetographie. 10 Jahre SAFU 1929-1939*, 15 p., 7 ill.

Tiré-à-part de *Schweiz. Zeitschrift für Gemeinnützigkeit*, 78ème année, n°11, décembre 1939.

Cet exposé de dix ans d'activité est illustré par des photogrammes tirés des films SAFU suivants :

*Herzschlag, Lachmöwe* (1ère de couverture);  
*Wie entsteht ein Tisch?, Fallen einer Tanne, Lachmöwe* (p. 2);

---

<sup>32</sup> « † Franz Heinemann », *Neue Zürcher Nachrichten*, je 8 août 1957, 2ème cahier, ("Totentafel"), p. [4]. Voir aussi Meinrad Schnellmann, « † Franz Heinemann », *Nachrichten. Nouvelles. Association des bibliothécaires suisses*, n°4, juillet-août 1957, pp. 123-125.

*Verkehrsfilm für unsere kleinen Fussgänger, Schleuse, Pollenkeimung* (p. 15)<sup>33</sup>.

**KS 70/11 - Z5 / 1943**

*Satzungen der Schweiz. Arbeitsgemeinschaft für Unterrichtskinematographie*,  
6 octobre 1943, 1 p. recto verso.

Statuts du SAFU adoptés par l'Assemblée générale du 6 novembre 1943, abrogeant les statuts du 31 décembre 1929.

Signé par le président, Prof. Dr. R. Rüst, et par le secrétaire, Prof. O. Guyer.

---

<sup>33</sup> Anita Gertiser a établi la filmographie des 20 réalisations de la SAFU, effectuées de 1929 à 1954, et décrit la composition de la cinémathèque de prêt (« *Leiharchiv* »), dont les films venus de l'extérieur étaient prêtés par l'institution pour l'usage scolaire. Voir *Schaufenster Schweiz* 2011, pp. 466-467. Voir aussi, sur le site du Lichtspiel / Kinemathek Bern, Audrey Hostettler, *Les films de la Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für Unterrichtskinematographie*, janvier 2021, n. p. [5 p.], 8 ill., <https://lichtspiel.ch/wp-content/uploads/2021/02/SAFU-Audrey-Hostettler.pdf>.

## Le film d'enseignement, 1930.

Edouard Blaser, « Chronique de la Suisse alémanique. [...] Films scolaires », *Annuaire de l'instruction publique en Suisse* (Lausanne), 22ème année, 1931, pp. 174-175,

### *Films scolaires.*

Nous avons parlé dans notre dernière chronique des efforts faits dans la Suisse allemande en vue d'organiser, pour l'ensemble du pays, la production et les échanges de *films scolaires*. On sait qu'il existe depuis peu deux offices de renseignements cinématographiques, l'un à Bâle (*Filmpädagogische Auskunftstelle*) l'autre à l'Ecole polytechnique fédérale qui travaillent de concert avec la *Schweizerische Gemeinschaft für den Unterrichtsfilm*. Cette association a tenu son assemblée générale à Berne le 30 novembre dernier. Elle y a entendu, entre autres travaux, une conférence du professeur Rüst, de Zurich, directeur de l'*Institut de photographie* du Polytechnikum, sur *la fabrication des films scolaires*. L'orateur étudia la question au triple point de vue pédagogique, technique et économique. Après quoi, trois « bandes » établies, dans le courant de l'année 1930, par les soins de la société, furent présentées qui donnèrent lieu à une intéressante discussion.

Le professeur Rüst s'est attaché surtout, dans son exposé, à distinguer le *film instructif*, destiné au grand public, du *film d'enseignement* destiné aux écoles. Le premier, nommé par les Allemands « *Kulturfilm* » vise pour le moins autant à amuser qu'à instruire. S'adressant à des spectateurs mélangés, il ne suppose chez eux aucune connaissance spéciale préalable et s'interdit, par conséquent, d'entrer dans les détails de processus qui demanderaient précisément, pour être compris, une analyse systématique. Le *Kulturfilm*, craignant par-dessus tout de lasser, est tout naturellement amené à sacrifier la rigueur scientifique à la variété.

Il en est tout autrement du *film d'enseignement*. Celui-ci, sous sa forme la plus élémentaire, sert à illustrer d'exemples vivants, les connaissances théoriques acquises par l'élève et comme tel, doit être exactement adapté aux besoins d'un moment bien déterminé des études. Mais il va plus loin. Non seulement il est [p. 174] capable d'évoquer, par le grossissement et le ralentissement, des phénomènes qui échapperaient aux prises normales de nos sens et ne pourraient être par là qu'insuffisamment expliqués et saisis, mais il révèle à l'écolier ou à l'étudiant la complexité des opérations, soit de la nature vivante, soit de la technique, en lui en faisant saisir sur le vif les rapports infiniment enchevêtrés. C'est ce qui fait la valeur éducative du *film d'enseignement*.

Les conditions que ce film doit remplir découlent de ce qui précède. Les deux plus essentielles sont, à la différence du *Kulturfilm*, l'*unité* et la *brièveté*. Il est indispensable que son objet soit strictement limité. L'expérience a montré qu'il est possible de concentrer, en une séance de cinéma d'un quart d'heure et de placer sous

un jour beaucoup plus saisissant que par la vue directe, tout ce qu'on pourrait montrer, par exemple, au cours d'une visite d'usine ou de laboratoire d'une demi-journée.

Il reste maintenant à confectionner en nombre suffisant de bons films scolaires répondant aux exigences ci-dessus. C'est aux maîtres de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, guidés par quelques universitaires spécialisés, qu'il appartiendrait de s'atteler à cette tâche éminemment utile. Quelques-uns d'entre eux représentant tous les degrés de l'école et toutes les disciplines se sont constitués en une *Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für Unterrichtskinematographie* (Safu). A peine fondée, celle-ci a déjà à son actif trois films excellents : « Mouette rieuse », « la Greffe » et « Segmentation cellulaire ».

Mais, comme l'a montré le professeur Guyer, de Zurich, qui a dressé, à Berne, le programme de l'année nouvelle, il y a beaucoup à faire encore. Ici aussi, c'est le fonds qui manque le moins. Il est clair, du reste, qu'on ne saurait s'en remettre uniquement à l'initiative du corps enseignant. L'appui des autorités est indispensable. Il ne fera pas défaut, si l'on en juge par les décisions prises lors de la réunion des directeurs cantonaux de l'instruction publique, tenue récemment à Bâle, sous la présidence de M. F. Hauser. Trois rapports y ont été présentés, l'un par M. Rüst, l'autre par M. H. Kleinert, secrétaire de la direction de l'Instruction publique du canton de Berne, le dernier par M. G. Imhof, secrétaire de la *Chambre internationale du film (Internationale Filmkammer)*<sup>34</sup>.

Le point de départ de cette réunion a été une circulaire adressée par le Département fédéral de l'Intérieur aux gouvernements cantonaux, les consultant sur l'opportunité : 1° de la suppression de tout droit d'entrée sur les films d'enseignement ; 2° de la création d'un catalogue des films scolaires et des films instructifs suisses (*Kulturfilme*) ; 3° de l'institution d'un bureau intercantonal de censure des films. [p. 176]

Sur le premier point, M. Imhof a fait voir que l'exonération douanière ne suffit pas. Elle doit être complétée par l'abolition de toute restriction du droit d'importer. Quant au second, il est nécessaire que le catalogue à établir — dont, par parenthèse, les dimensions demeureront longtemps modestes — soit établi selon les normes adoptées par la Conférence de La Haye de la Chambre internationale et en accord avec l'Institut international du film scolaire à Rome. Pour ce qui est de la censure des films, elle est de la compétence des cantons.

La conférence des directeurs de l'Instruction publique s'est ralliée aux conclusions de M. Imhof et a décidé de recommander aux cantons et à la Confédération d'encourager par des subventions, tant la Safu que la Société suisse du film populaire (*Schweizer Schul- und Volkskino*). Elle a aussi envisagé, conformément à une proposition déjà ancienne de M. Oltramare, la création future d'archives régionales du film d'enseignement.

---

<sup>34</sup> L'auteur fait ici une confusion ou un raccourci. Gottlieb Imhof était le secrétaire général de la Chambre internationale du film d'enseignement (*Europäische Lehrfilmkammer* ou *Internationale Lehrfilmkammer*), dont le siège était à Bâle, non de la Chambre internationale du film.

SKVV.

Schweizerischer katholischer Volksverein, Lucerne.

## 1. Alphons Hättenschwiller

**KS 70/11-4 / 1929**

A.[lphons] Hättenschwiller, *Wege der Kinoreform. Aktuelle Filmfragen*, tiré à part de *Volksvereins Annalen* (Lucerne), n°4 et n°5, 1929, Verlag des Schweiz. kathol. Volksvereins, Luzern, 1929, 30 p.

En exergue de cet écrit, vient une citation de Pierre l'Ermitte:

« *Mögen die Katholiken nicht auch das Kino im Schmollwinkel verschlafen, wie sie die Presse durch ein Jahrhundert verschlafen haben.*<sup>35</sup> »

Docteur en droit et sciences politiques, premier secrétaire général à plein temps de l'Association populaire catholique suisse (Schweiz. Kath. Volksverein, Lucerne) de 1906 à 1940, Alphons Hättenschwiller (1875 - 1944) fut durant l'entre-deux guerres le spécialiste catholique de la « question du cinéma »<sup>36</sup>.

**KS 70/11-5 / 1934**

A.[lphons] Hättenschwiller, *Aufgaben der katholischen Filmbewegung. Aktuelle Filmfragen II*, Volksvereins-Verlag, Lucerne, s.d. [1934], (*Zeitfragen*, n°8), 30 p.

Après les douze cahiers monographiques publiés par le Verlag des Schweizer. Verein für gute Volkslektüre sous le titre de série "Stimmen aus dem Volksverein"<sup>37</sup>, puis les sept cahiers

---

<sup>35</sup>« *Puissent les catholiques ne pas boudier le cinéma comme ils boudèrent la presse pendant un siècle* », (le « *Schmollwinkel* », c'est le coin où l'on va boudier).

Sur l'autorité de ce nom, celui du père Edmond Loutil, dit Pierre l'Ermitte, voir Yves Poncelet, « Pierre l'Ermitte » (1863-1959). Un apôtre du cinéma à l'âge du muet », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°1 (n°93), 2007, pp. 165-182.

En ligne : <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2007-1-page-165.htm>

<sup>36</sup> Signalons deux fonds liés à Alphons Hättenschwiller, conservés par les Archives de l'Etat du canton de Lucerne :

<https://query-staatsarchiv.lu.ch/detail.aspx?ID=1294264>: « Zeitungsausschnitte und Broschüren (Sammlung A. Hättenschwiller) ».

<https://query-staatsarchiv.lu.ch/detail.aspx?ID=781176> :

« Schweizerischer Katholischer Volksverein SKVV, 1904 - »

<sup>37</sup> Cinq des douze cahiers sont écrits par Hättenschwiller : *Die Presse* (1); *Praktische-soziale Vereinsarbeit auf dem Lande* (2); *Mittelstandspolitik* (3); *Volkslektüre* (8); *Moderne Vinzensarbeit* (12). Les autres thèmes abordés vont de la réforme du code pénal à la révision de la loi sur les fabriques en passant par la discussion de la loi fédérale sur l'assurance accident et maladie ou encore le relèvement de la paysannerie.



intitulés “Volksbildung“ publiées par Räber & Cie, Lucerne<sup>38</sup>, Alphons Hättenschwiller entreprend en 1932 la série des *Zeitfragen*, éditée par le Volksvereins-Verlag, Lucerne. Des dix livraisons parues entre 1932 et 1937, les deux que signe Hättenschwiller sont consacrées au cinéma et paraissent en 1934, la première comme réédition de la brochure *Wege der Kinoreform*, publié en 1929, qui est la version conservée dans **KS 70/11-4** :

A.[lphons] Hättenschwiller, *Wege der Kinoreform. Aktuelle Filmfragen*, Volksvereins-Verlag, Lucerne, s.d. [1934], 2ème éd. (1ère : 1929), (*Zeitfragen*, n°7), 32 p.

Ces deux écrits sont une source précieuse pour l’histoire de la relation des catholiques suisses avec le cinéma.

Ils forment une réunion de textes parus dans *Volksverein- Annalen. Zeitschrift für katholisches Vereinswesen* (réd. en chef : A. Hättenschwiller), dont la chronologie de parution n’est certainement pas indifférente, si l’on veut saisir la manière dont cet intérêt se manifeste selon les circonstances.

Dans son histoire de l’action catholique dans le domaine du cinéma, en Suisse de 1908 à 1972, Adrian Gerber, définit l’importance de l’auteur dans les termes suivants : « *Mit Hättenschwillers Systematisierung war die kulturtheoretische Grundlage voll ausgebildet, auf der die spätere filmpublizistische Arbeit und insbesondere der Filmberater berührte.*<sup>39</sup> »

## **KS 70/11 - Z5 / 1935**

A.[lphons] Hättenschwiller, « Filmprobleme », 7 p. Tiré à part de *Die katholische Schweizerin*, n°11-12, 1935.

*Die katholische Schweizerin* (1913-1942 sous ce titre) est l’organe de la Schweizerische Katholische Frauenbund SKF (Ligue suisse des femmes catholiques).

## 2. Filmbüro du SKVV

Les deux périodiques réunis sous cette cote sont également conservées par la Cinémathèque suisse au Centre de recherche et d’archivage de Zurich, cote Kirche und Film, 1.4.4.2.

Source majeure pour une histoire confessionnelle du cinéma en Suisse, les archives de la revue catholique *Filmberater* (1941-1972) y sont également conservées.

Voir <https://caspar.cinematheque.ch>.

Gerber une description des deux titres qui précèdent *Filmberater* (Gerber 2010, pp. 107-108). Curieusement, pour le second, *vFb. Film-Berichte des Schweizerischen Katholischen Volksvereins*, il ne fait pas état d’une troisième année de parution. Celle-ci ne serait-elle conservé qu’au Schweizer. Sozialarchiv ?

---

<sup>38</sup> Les trois cahiers suivants sont signés Hättenschwiller : *Nationale Jugendpflege* (2); *Das Rundschreiben Leo XIII. über die Arbeitsfrage* (6); *Volkslektüre*, 3ème éd., augm. (7).

<sup>39</sup> Voir Gerber 2010, p. 103.

Dans sa thèse sur la censure lucernoise, Martin Eberli ne pouvait manquer d’aborder le rôle de Hättenschwiller, voir Eberli 2012, pp. 56-60.

## KS 70/11 - Z1 / 1938- 1940

*Unser Pfarr- und Vereinskino. Fragen der Film-Vorführung in Verein, Schule und Pfarrei, insbesondere Filmbesprechungen u. Programmgestaltung* (Lucerne), [n°1], [octobre] 1938, 16 p.

Détail :

*Unser Pfarr- und Vereinskino*, [n°1], [octobre] 1938, pp. 1-16. 2 exemplaires.

*Unser Pfarr- und Vereinskino*, n°2, janvier 1939, pp. 17-32. 2 exemplaires.

*Unser Pfarr- und Vereinskino*, [n°3], s. d. [1939 ?], pp. 33-48.

*Unser Pfarr- und Vereinskino*, n° 4/5, hiver 1940, pp. 49-80.

Les n°1 - n° 2 portent le sous-titre « *Fragen der Film-Vorführung in Verein, Schule und Pfarrei, insbesondere Filmbesprechungen u. Programmgestaltung* ».

Le n° [3] : « *Beratungsdienst des Volksvereins-Filmbüro (vFb)* ».

Le n°4 : « *Filmberatung des Volksvereins-Filmbüro* ».

La publication est présentée comme s'inscrivant dans le cadre de l'Encyclique de Pie XI, *Vigilanti cura* du 29 juin 1936.

« *Mit diesen Seiten "Unser Pfarr- und Vereinskino" schickt das nunmehr neu errichtete und nach Luzern verlegte Film-Büro des Schweizerischen Katholischen Volksvereins seine erste praktische Arbeit im Land hinaus*<sup>40</sup>.», (« *Zum Geleit* », n°[1], p. 2).

Rédacteur: abbé J.[oseph] K.[onrad] Scheuber (1905-1990), président de la Filmkommission des SVVK de 1938 à 1940<sup>41</sup>.

Outre des commentaires de *Vigilanti Cura*, quelques informations sur le monde du cinéma, des résumés de film et leur classification morale, cette publication présente des catalogues de films en format réduit (« *Schmal-Film* ») et permet de repérer des circuits catholiques de projection et leur répertoire, alimenté par des entreprises méconnues de cinéma ambulant (« *Wanderkino* ») comme celle de Theodor Haefeli (Bâle).

Voir *infra*, Excursus 4 : *Helvetica filmica catholica*.

---

<sup>40</sup> Le Film-Büro des Schweizerischen Katholischen Volksvereins (SKVV; Association populaire catholique suisse, APCS) fut créé en 1938. Roland Marchetti en fut le premier secrétaire, auquel Charles Reinert S.J. succéda en 1941. En 1942, le bureau déménagea à Zurich.

Voir la notice d'autorité du Fonds « Schweizerischer Katholischer Volksverein SKVV III: F (Abteilung Film, Medien) », 1909-1983, Archives de l'Etat du canton de Lucerne, cote PA 289/1 - PA 289/334, <https://query-staatsarchiv.lu.ch/detail.aspx?id=136445>.

<sup>41</sup> Voir la notice que lui consacre wikipedia: [https://de.wikipedia.org/wiki/Josef\\_Konrad\\_Scheuber](https://de.wikipedia.org/wiki/Josef_Konrad_Scheuber). Ses activités liées à la jeunesse catholique, dont les théâtrales et les camps d'été, se traduiront également par des films, voir *infra*, Excursus 4, *Helvetica filmica catholica*.

**KS 70/11 - Z2 / 1938 -1940/41 ?**

*vFb. Film-Berichte des Schweizerischen Katholischen Volksvereins.*

Redaktion: Filmbüro des Schweiz. kathol. Volksvereins, n. p., puis paginé, ronéotypé.  
1938 - 1940/41 ?

Adresse : St. Karliquai 12, Lucerne. Rédacteur : vFb, puis Dr. Charles Reinert [S.J.]<sup>42</sup>.

[1ère année]

[n°1 : septembre 1938. Manque]

- n°2 8 octobre 1938
- n°3 14 novembre 1938
- n°4 28 novembre 1938
- n°5 12 décembre 1938
- n°6 26 décembre 1938
- n°7 9 janvier 1939
- n°8 23 janvier 1938 [*sic*, pour 1939]
- n°9 6 février 1938 [*sic*, pour 1939]
- n°10 20 février 1939
- n°11 6 mars 1939
- n°12 20 mars 1939
- n°13 11 avril 1939
- n°14 24 avril 1939
- n°15 8 mai 1939
- n°16 8 mai [*sic*] 1938
- n°17/18 19 juin 1939
- n°19/20 24 juillet 1939
- n°21 21 août 1939

2ème année

- n°1 15 octobre 1939
- n°2/3 15 novembre 1939
- n°3/4 15 décembre 1939
- n°5/6 [janvier 1940]
- n°7/8 15 février 1940
- n°9/10 15 avril 1940
- n°11/12 mai 1940

---

<sup>42</sup> Charles Reinert, S. J. (1899-1963) fut l'un des publicistes cinématographiques suisses les plus importants des années 1940-1950. La notice que lui consacre le *Dictionnaire historique suisse* est due à son successeur, Stefan Bamberger, S. J. Voir <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009222/2011-12-23/>. Mais pour véritablement mesurer l'action de Reinert, on ira à Gerber 2010, en passant par l'index des patronymes.

[3ème année], s.d. [1940/41?]

Rédacteur : Dr. Charles Reinert [S. J.]; Volksvereinsheim, Abt. Film, St. Leodegasse 5.

n°1 s. d. / pp. 1-6

n°2 s. d. / pp. 8-12

n°3 s. d. / pp. 13-20

n°4 s. d. / pp. 21-26

n°5 s. d. / pp. 27-32

n°6 s. d. / pp. 33-36

## Excursus 4

### *Helvetica filmica catholica*

Une source :

*Unser Pfarr- und Vereinskino. Fragen der Film-Vorführung in Verein, Schule und Pfarrei, insbesondere Filmbesprechungen u. Programmgestaltung* (Lucerne), [n°1], [octobre] 1938 - n° 4/5, hiver 1940.

Nous retiendrons ici un aspect particulier de cette source (**KS 70/11 - Z1**), l'intérêt qu'elle présente pour repérer des productions cinématographiques qui échappent aux filets filmographiques usuels, mais qui sont susceptibles de surgir dans des fonds d'archives régionaux ou de faire l'objet d'une recherche de copies pour leur conservation.

Si la revue en fait état, c'est qu'elle appartient par leur sujet, leur producteur ou leur diffuseur à tel ou tel cercle confessionnel catholique agréé<sup>43</sup>.

*Unser Pfarr- und Vereinskino* [n°1], [octobre] 1938, p. 5 :

*Niklaus von Flüe 1417-1487 und seine Heimat*, 16mm, intertitres allemands, 370 m., 50'. Caméra et distribution : Walter Kuster, Engelberg (Obwald), [1937 ?];

Et du même Walter Kuster, que l'on retrouvera plus loin:

*Obwalder Landsgemeinde 1937*, Reportage, 16mm, intertitres allemands, 80 m., 10';

*Fronleichnamsprozession in Engelbert*, Reportage, [1937 ?], 16 mm, muet, 40 m., 5'.

*Unser Pfarr- und Vereinskino*, [n°3], s. d. [1939 ?], p. 34 :

*Cavardiras, Leben und Gebräuche der Bergbevölkerung*. Donnée sous ce titre, ces « 72 Lichtbilder und 4 teilweise echt gute Amateurfilme » forment une conférence du « Gletscherkaplan » (« chapelain des glaciers ») Plazi Sigisbert Giger, aumônier de l'église de St Antoine à Cavardiras (Disentis/Mustér, Surselva, Grisons)<sup>44</sup>.

---

<sup>43</sup> Adrian Gerber donne un premier aperçu de la production et de la distribution cinématographique catholique (Gerber 2010, pp. 67-82); il aborde amateurs et semi-professionnels aux pages 78-79.

<sup>44</sup> Chapelain à Cavardiras de 1927 à 1945, Plazi (ou Plazi) Sigisbert Giger (1892-1950) est l'auteur d'un récit de pèlerinage: *Der Gletscherkaplan und Paduapilger. ein Wallfahrtsbericht*, Selbstverlag der Wallfahrtskirche, Cavardiras, 1932, 173 p., ill.

Les Archives d'Etat du canton des Grisons conservent un portrait non daté de Plazi Sigisbert Giger, par Ildefons Decurtins, photographe à Disentis/Mustér, voir l'inventaire du fonds Decurtins par Sandra Ney, *Ildefons Decurtins (1901–1964) Fotos vorwiegend von Personen aus der Cadi*, Staatsarchiv Graubünden FN XXVII, 2010-2015, cote FN XXVII / 0121.

En ligne :

<https://www.gr.ch/DE/institutionen/verwaltung/ekud/afk/sag/dienstleistungen/bestaende/fotosammlungen/Documents/FN%20XXVII%20Ildefons%20Decurtins%20Fotos%20Findmittel.pdf>

Intertitrés en romanche, les quatre films s'intitulent:

*Samada e Panorama di Tödi* ;  
*El primaver'arrivada* ;  
*Onn Sogn 1933* ;  
*Sin vista ell' alp Russein.*

Id. p. 44, un film à scénario :

*Rassig und froh !2.* Schweiz. kathol. Jugendfilm, 16 mm, 650 m, 80'. Intertitres allemands, loué avec disques.

Production : Prof. Wacker, Zurich; scénario Hw. Franz Nager et Prof. Wacker. Caméra: Max Oeschger. Avec les jeunes de la colonie de vacances et leurs responsables.  
Lieu de tournage: Zurich, Grisons.

Voir aussi *Unser Pfarr- und Vereinskino*, hiver 1940, n°4-5, p. 55.

Id., p. 54 , un film à scénario :

*Waldbuben.* 1. Schweizerischer katholischer Jugendspielfilm.

Scénario et mise en scène: J.[oseph] K.[onrad]. Scheuber; caméra : Max Oeschger.

Id., p. 53 :

On retrouve Walter Kuster, avec 7 films 16 mm, d'une durée de 30 à 70', réalisés et distribués par Film-Kuster, Engelberg (Obwalden).

Caméra : Hans Feldmann, Hedi Lehmann et surtout Walter Kuster<sup>45</sup>.

Il s'agit de reportages sportifs, principalement sur des compétitions de ski filmées en Suisse, Finlande, Pologne, Yougoslavie, France, entre 1937-1939, mais aussi un *Eidgen. Schützenfest 1939 Luzern*, env. 240 m., 35', intertitres allemands (« *Sehr ausführlich, mit guten, nicht immer klaren und interessanten Bildern.* »).

Walter Kuster (1912-1943) n'est pas un inconnu. Photographe installé à Lucerne et à Engelbert, cinéaste et skieur, décédé prématurément, il fut redécouvert en 2012, quand le Tal Museum Engelberg s'attacha à mettre en valeur le fonds déposée par sa soeur. Restauration et digitalisation des photographies aboutirent à une exposition et à un livre.

Matthias Christen y consacre un riche chapitre à la production cinématographique semi-professionnelle de Kuster (16mm, muet), dont la projection était effectuée par le cinéaste lui-même, avec accompagnement musical par gramophone et commentaire oral.

Christen met en évidence la labilité des films, susceptibles d'être (re)montés en plusieurs versions, d'être complétés ou redécoupés.

---

<sup>45</sup> Matthias Christen, « Das wilde Leben zwischen gestern und übermorgen - Walter Kuster als Filmemacher und wandernder Kinounternehmer », in : *Matthias Christen et al., Walter Kuster. 1912-1943. Fotograf, Filmer, Skispringer*, Verlag Martin Wallimann, Alpnach 2012, pp. 27-42, 14 ill.; filmographie (1937-1942), p. 143.

A la filmographie approximative d'une douzaine de réalisations donnée dans le livre, la revue *Unser Pfarr- und Vereinskino* permet d'ajouter deux reportages :

*Obwalder Landsgemeinde 1937*, qui est conservé;

*Fronleichnamsprozession in Engelbert*, Fête-Dieu datable d'avant octobre 1938.

Aucun des deux autres caméramans associés à Film-Kuster dans les annonces de *Unser Pfarr- und Vereinskino*, Hans Feldmann et Hedi Lehmann, ne sont mentionnés dans l'ouvrage, qui par ailleurs illustre amplement l'oeuvre photographique de Kuster.

Le Talmuseum Engelberg conserve des programmes et de la publicité pour « Film Kuster / Schmal-Film Produktion / Verleih - Projektion / Luzern / Winkelriedstrasse 45 » ou « Photo-Haus Kuster / Engelberg / Leica- Specialist / Entwickeln Kopieren / Printing Developing », ainsi que des coupures de presse réunies à l'époque par Kuster. Par contre, aucun équipement n'accompagnait le versement (Kuster fut un utilisateur de la toute récente Bolex-Paillard H16).

On relèvera que les documents filmiques sont des inversibles, c'est-à-dire des originaux, et qu'une opération de sauvegarde semblerait la meilleure des choses qui puisse être imaginée.

Prolongeant la sauvegarde des films 35mm réalisés à Engelberg dans les années 1910 par le peintre Willy Amrhein (1873-1926), une telle action permettrait de préserver les originaux par duplication, de comprendre mieux le matériel venu jusqu'à nous et de remettre ces images en circulation<sup>46</sup>.

Walter Kuster figure parmi les cinéastes figurant, avec des extraits de ses films, dans la deuxième série de *Heimkino – Private Filmschätze der Schweiz* (teamstratenwerth, Bâle), DVD, SFR, Zurich, 2009.

,

---

<sup>46</sup> Merci à Nicole Eller Risi, directrice du Talmuseum Engelberg pour ses informations.

## CSEO / SABZ.

Centrale suisse d'éducation ouvrière / Schweizerische Arbeiterbildungszentrale, Berne.

Les pièces qui se rattachent à la CSEO / SABZ figurent en trois endroits dans la boîte **KS 70/11** :

- dans la chemise **KS 70/11 - Z3**, étiquetée « *Schweiz. Arbeiterbildungszentrale. Schmalfilmverzeichnisse, Flugschriften* » ;
- dans la chemise **KS 70/11 - Z5**, « *Statuten, Zeitungs- und Zeitschriftenartikel [...]* », pour un article ;
- comme brochures classées unitairement pour trois publications (**KS 70/11 - 8, 11 et 12**).

Pour établir une cohérence thématique, nous n'avons pas reproduit cet ordre, qui reflète les aléas de la récolte et les méandres de l'indexation, et nous avons regroupé les pièces en distinguant trois ensembles : A. Catalogues, B. Papillons, C. Articles.

La répétition des mêmes cotes traduit le principe régissant le catalogage de la boîte: les pièces individualisées portent une cote propre ; les pièces rassemblées en chemise portent toutes la même cote.

### A. Catalogues

#### **KS 70/11 - Z3** / 1941

*Film-Verzeichnis*, Schweizerische Arbeiter-Bildungszentrale, Bern, Monbijoustrasse 61, 1941, 45 p.

#### **KS 70/11 - Z3** / 1942

*Lichtbilder-, Bildbänder- und Schmalfilm Verzeichnis*, Schweizerische Arbeiter-Bildungszentrale, Bern, Monbijoustrasse 61, 1942, 53 p.

#### **KS 70/11 - Z3** / 1943

*Nachtrag zum Filmverzeichnis*, Schweizerische Arbeiter-Bildungszentrale, Bern, Monbijoustrasse 61, novembre 1943, 12 p.

#### **KS 70/11 - Z3** / 1946

*Lichtbilder-, Bildbänder- und Schmalfilm Verzeichnis*, Schweizerische Arbeiter-Bildungszentrale, Bern, Monbijoustrasse 61, 1946, 70 p.

#### **KS 70/11 - Z3** / s. d.

*Nachtrag zum Verzeichnis der Filme der Schweizerischen Arbeiterbildungszentrale Bern*, Monbijoustrasse 61, s. d., 12 p.

#### **KS 70/11 - Z3** / s. d.

*Nachtrag zum Filmverzeichnis*, Schweizerische Arbeiter-Bildungszentrale, Bern, Monbijoustrasse 61, s. d., 11 p.



**KS 70/11 - Z3** / s. d.

*Nachtrag zum Schmalfilm -Verzeichnis*, Schweizerische Arbeiter-Bildungszentrale, Bern, Monbijoustrasse 61, s. d., 8 p.

**KS 70/11 - Z3** / s. d.

*2. Nachtrag zum Verzeichnis der Schmalfilm der Schweizerischen Arbeiterbildungszentrale Bern*, Monbijoustrasse 61, s. d., 11 p.

## B. Papillons

**KS 70/11 - Z3** / s. d.

« Wie benützen wir den Film », *Flugschriften der Schweizerischen Arbeiterbildungszentrale Bern*, s. d., [4] p. 1 feuillet plié en deux.

**KS 70/11 - Z3** / s. d.

« Wie verwenden wir den Film ? », *Flugschriften der Schweiz. Arbeiterbildungszentrale Bern*, s. d., [4] p. 1 feuillet plié en deux.

**KS 70/11 - Z3** / s. d.

« Der Film in der Bildungsarbeit. Winke für Filmvorführungen », s. d., [4] p. 1 feuillet plié en deux. Tiré-à-part de *Bildungsarbeit. Mitteilungsblatt der Schweiz. Arbeiterbildungszentrale*, s. d.

## C. Articles

**KS 70/11-8** / 1926

Ernst Reinhard, *Theater, Kino, Volk*, Unionsdruckerei Bern (Genossenschaft), Berne, 1926, 32 p.

Tiré à part de « Theater, Kino, Volk », in : *Sozialistische Bildungsarbeit*, n° 9-10, 1926, pp. 133-164<sup>47</sup>.

Président du Parti socialiste (1919-1936) et conseiller nationale (1921-1928 / 1932 - 1947), Ernst Reinhard (1889 - 1947) fut le secrétaire de la Centrale suisse d'éducation ouvrière de 1920 à 1927.

Il était le rédacteur de la revue syndicale *Sozialistische Bildungsarbeit*.

---

<sup>47</sup> Cet important texte est commenté dans Cinoptika, « Cinéma et mouvement ouvrier », in : Brigitte Studer, François Vallotton (dir.), 1997, pp. 215-217.

**KS 70/11 - Z3 / 1943**

*Bildungsarbeit. Mitteilungsblatt der Schweiz. Arbeiterbildungszentrale. Beilage der "Gewerkschaftlichen Rundschau für die Schweiz"*, 12ème année, n°3, juin 1943, pp. 17-28<sup>48</sup>.

Contient:

Rud.[olf] Meier, Zürich, « Der Film in der Gewerkschaftsarbeit », pp. 17-20.

**KS 70/11 - Z3 / 1943**

*Bildungsarbeit. Mitteilungsblatt der Schweiz. Arbeiterbildungszentrale. Beilage der "Gewerkschaftlichen Rundschau für die Schweiz"*, 11ème année, n°5, septembre 1943, pp. 33-44.

contient:

Marcel Gero, « Der Film als Bildungsmittel ». pp. 33-37.

Tiré d'un exposé de l'auteur tenu à l'occasion d'un « *Wochenendkurs für Schmalfilmoperateur* » organisé par le CSEO<sup>49</sup>.

**KS 70/11-11 / 1943**

Willy Keller, *Die Entwicklung des Arbeiterfilmwesens in der Schweiz*, Schweizerische Arbeiterbildungszentrale, Bern, août 1943, 14 p., dactylographié, photocopie d'un texte dactylographié sur feuillet A4.

Premier précieux historique de l'activité cinématographique de la SABZ depuis 1921.

Willy Keller est alors depuis de nombreuses années collaborateur du Filmdienst de la SABZ comme technicien et projectionniste.

---

<sup>48</sup> Pour l'esquisse d'une bibliographie de textes sur le cinéma parus entre 1930 et 1949 dans *Bildungsarbeit* et *Filmnachrichten*, voir Dominique Rudin 2005, p.105.

<sup>49</sup> Ce texte fait l'objet d'un commentaire de Dominique Rudin, voir Rudin 2005, pp. 40-41. Marcel Gero (1899 -1975), dramaturge et auteur de théâtre, avait été responsable du cinéma à l'Exposition nationale suisse de 1939 (voir Marcel Gero, « Film », in : Armin Meili (dir.), *La Suisse à travers l'Exposition nationale 1939*, Atlantis, Zurich 1940, vol. 2, p. 577-579). Voir Reto Caluori, « Marcel Gero », in : Kotte, Andreas (Hg.), *Theaterlexikon der Schweiz*, Chronos Verlag, Zurich, 2005, vol. 1, p. 699. En ligne : [http://tls.theaterwissenschaft.ch/w/index.php?title=Marcel\\_Gero&setlang=fr](http://tls.theaterwissenschaft.ch/w/index.php?title=Marcel_Gero&setlang=fr)

**KS 70/11-12** / 1949

Willy Keller, *Technik und Praxis der Schmalfilmprojektion. 16 mm Stumm-und Tonfilm. Leitfaden für Vorführer*, Schweizerische Arbeiterbildungszentrale, Berne, 1949, 55 p., photocopie A4 d'une brochure A5 imprimée.

**KS 70/11 - Z5** / 1951<sup>50</sup>

Hans Neumann, « Filme in der Erwachsenenbildung », *Bildungsarbeit*, n°5, septembre 1951, pp. 69-70<sup>51</sup>.

Les archives de la « Schweizerische Arbeiterbildungszentrale, Centrale suisse d'éducation ouvrière, Centrale svizzera d'educazione operaia, 1922-2001 » sont conservées depuis août 2018 par le Schweizerisches Sozialarchiv, à la cote Ar sabz.

Voir notice d'autorité : <https://www.findmittel.ch/archive/archNeu/Arsabz.html>.

---

<sup>50</sup> C'est le document le plus récent que recèle la boîte **KS 70/11**, ce qui fixe la limite temporelle supérieure de son contenu à 1951 et non à 1959 comme le donne le catalogue (à moins que des pièces en aient été soustraites depuis sa constitution...).

<sup>51</sup> Sur la pensée en matière de cinéma de Hans Neumann (1897-1961), secrétaire de la CSEO / SABZ de 1932 à 1961, membre de la Chambre suisse du cinéma dès 1938, on ira aux pages que lui consacre Cinoptika, qui mettent l'accent sur un écrit antérieur, publié en 1947 par Pro Helvetia, en trois langues, *Kino und Volk. Aufgaben und Gefahren des Filmwesens / Peuple et cinéma. Tâches et dangers / Cinema e popolo*, voir Cinoptika, « Cinéma et mouvement ouvrier », in : Brigitte Studer, François Vallotton (dir.), 1997, pp. 217-220.

## Divers

### KS 70/11 - Z5 / 1929

[Jakob Bühler], *Aufruf zur Gründung eines Volksverbandes für Filmkunst*, 2 feuillets, ronéotypé, 1929.

Soirée promotionnelle (« *Werbe-Abend* ») pour la création à Zurich d'un *Volksverband für Filmkunst*, au Volkshaus (Maison du peuple), mercredi, jeudi et vendredi 3, 4 et 5 avril 1929<sup>52</sup>. Films projetés : *Das Dokument von Shanghai* et *Sportstudent aus Liebe* avec Buster Keaton. Orateurs : Jakob Bühler, écrivain (sur *Document de Shanghai*), Otto Wyss, avocat (sur le projet d'association)<sup>53</sup>.

C'est un des rares documents de la boîte qui n'émane pas d'un producteur institutionnel (« producteur » au sens archivistique du terme). Et c'est le seul qui documente une activité d'*aficionados*, en l'occurrence un projet de ciné-club politiquement de gauche, sur le modèle affirmé du *Volksverband für Filmkunst* allemand (mis sur pied en février 1928 par des intellectuels, cinéastes, écrivains, hommes de théâtre de gauche<sup>54</sup>) et de ce qui allait être discuté en septembre 1929 à La Sarraz (Vaud), lors du 1er Congrès international du cinéma indépendant, en termes de mobilisation des spectateurs.

En l'occurrence, ce n'est pas le « *Kulturfilm* » qui définit le « bon cinéma », mais le cinéma qui est défini comme culture, et pas n'importe quel cinéma :

Warum dürfen wir nur von den Humoristen Charlie Chaplin und Buster Keaton die Wahrheit über das Leben erfahren und müssen uns im Uebrigen mit falschen Wildwest-Opiumhöhlen- und Alt Heidelberg-Romantik abfüttern lassen?

[...]

Wir erwarten die aktive Mitarbeit aller Kreise, um den Film aus den Fesseln allzu bequem aufgefasster Geschäftsrücksichten zu befreien u. ihn zu dem zu machen, wozu er berufen ist :

Zum vollkommen Ausdrucks-u. Gestaltungsmittel im Geistesleben der Zeit.

Qui participait à cette initiative ? Le « groupe de travail » (« *Arbeitsausschuss* ») est formé de Jakob Bühler, écrivain, Georg Guggenheim, avocat, Traugott Vogel, écrivain, Hans Hürlimann, écrivain, Stephan Hüttenmoser, architecte, Walter Bosshard, graphiste, Jean-Paul Samson, écrivain, Gottlieb Suter Dir., Otto Wyss, avocat.

---

<sup>52</sup> « Eine schweizerische Volksverband für Filmkunst », *Neue Zürcher Nachrichten*, ve 8 février 1929 3ème éd., p.[2] ("Filmchronik").

V. Z. [Viktor Zwicky], « Eine Zürcher Reminiszenz », *Schweizer Film Suisse* (Zurich), 15 juillet 1944, p. 10.

<sup>53</sup> *Sportstudent aus Liebe* : *College*, James W. Horne, Buster Keaton Comedies, USA 1927.

*Das Dokument von Shanghai* : *Šanghajskej dokument*, Jacob Bliokh, Soyuzfilm, URSS 1928. Sur la circulation du film, voir *infra*, Excursus 5, Le document de Shanghai. *Culture et sociabilité socialiste : un montage*.

<sup>54</sup> Voir l'article « Volksfilmverband », <https://filmlexikon.uni-kiel.de/doku.php/v.volksfilmverband-8627>.

Les personnes suivantes sont nommées comme soutenant l'initiative (le « etc. » est dans le texte) :

Hermann Haller, sculpteur, Karl Geiser, sculpteur, J. R. Humm-Crawford, écrivain, E. A. Lorenz, artiste peintre, D. Hofmann, cand. phil., Dr. Paula Brupbacher, Dr. Fritz Brupbacher, Arthur Manuel, écrivain, Dr. jur. Ernest Guggenheim, Walter Hugelshofer, ingénieur, etc.<sup>55</sup>.

Peut-être en apprendrait-on plus sur ce projet en allant au Fonds Bühler conservé par les Archives littéraires suisses :

« Jakob Bühler (1882-1975): Nachlass Jakob Bühler », Schweizerisches Literaturarchiv (SLA), cote SLA-Bühler. [https://ead.nb.admin.ch/html/buehler\\_A.html#A-09](https://ead.nb.admin.ch/html/buehler_A.html#A-09).

Ainsi qu'au Fonds Otto Wyss (1889-1960), cote Ar 175, Schweizerisches Sozialarchiv. <https://www.findmittel.ch/archive/archNeu/Ar175.html>.

### KS 70/11 - Z5 / 1943

Emil J. Walter, « Die schweizerische Kinozunft », *Rote Revue. Sozialistische Monatsschrift* (Zurich), 22ème année, n°10, juin 1943, pp. 347-351.

« Die schweizerische Kinozunft » (« La corporation cinématographique suisse ») est le premier article en date consacré au cinéma qui parût dans *Rote Revue*, mensuel de réflexion et d'analyse publiée par le Parti social-démocrate suisse, de 1921 à 1966 avec le sous-titre *Sozialistische Monatsschrift*.

Membre du PSS, Emil J. Walter (1897-1984) était sociologue.

*Rote Revue* est intégralement accessible en ligne. Ce texte vient à l'adresse suivante :

<https://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=ror-001%3A1942%3A22%3A%3A572&referrer=search#572>.

La critique que fait Walter de la cartellisation du commerce cinématographique en Suisse (distribution et exploitation) repose sur des considérations voisines de celles qu'exprimaient avant la Première guerre mondiale les ciné-réformistes.

La citation qui suit fait écho, *mutatis mutandis*, aux propos de Willy Warstat rapportés plus haut (KS 70/11-3 / 1913).

Ce qu'il faut modifier, c'est d'une part la définition même du cinéma, le « bon film » n'étant plus le « *Kulturfilm* », mais le film comme oeuvre, à l'instar des autres productions artistiques, et, d'autre part, et celle du spectateur. Celui-ci est considéré comme un sujet actif et non comme récepteur passif, ce qu'illustre ci-dessus le projet de Jakob Bühler (KS 70/11 - Z5 / 1929).

Trois traits demeurent constants, mais ils sont déterminés par des fondements idéologiques différents, voire antagonistes : la critique du capitalisme et du profit comme seul moteur, l'appel

---

<sup>55</sup> Bon nombre des écrivains mentionnés ici, en particulier Jakob Bühler, Traugott Vogel et R. J. Humm-Crawford apparaissent saisis dans leur activité littéraire, sociale ou politique dans Gustav Huonker, *Literaturszene Zürich. Menschen, Geschichten und Bilder 1914 bis 1945*, Unionsverlag, Zurich, 1985.

à la main publique au nom de l'intérêt général; le projet d'éduquer la conscience critique du spectateur<sup>56</sup>.

Par ailleurs, le tableau brossé par Walter décrit une situation contre laquelle, dans l'après-guerre, eurent à lutter aussi bien les ciné-clubs, qui connaissent une véritable extension, que le Festival de Locarno, et dès les années 1960, les cinéastes suisses eux-mêmes, qui eurent à lutter contre le cartel des cinémas et des distributeurs pour pouvoir accéder aux écrans des cinémas ordinaires.

Die beliebteste Fiktion der offiziellen Wirtschaftspolitik ist die Behauptung, nur der freie Markt vermöge die beste Befriedigung der Konsumenten zu gewährleisten. Der einzelne Franken soll sogar nach einem in den letzten Jahren üblich gewordenen Schlagwort der «Stimmzettel des Konsumenten» sein. In Tat und Wahrheit ist die getarnte monopolistische Kartellierung der Wirtschaft auch in der Schweiz bereits soweit vorgeschritten, daß von einer Wirtschaftsfreiheit im Sinne des Liberalismus überhaupt nicht mehr gesprochen werden kann. Es ist daher nur zu begrüßen, wenn Walter A. Jöhr in seinen noch ausführlich zu besprechenden «Theoretischen Grundlagen der Wirtschaftspolitik» sich grundsätzlich zu der Forderung staatlicher Wirtschaftslenkung bekennt. Wir greifen im folgenden die Verhältnisse in einem einzelnen, aber recht wichtigen Wirtschaftszweig unseres Landes heraus, um diese These auf Grund eingehender Analyse der Verhältnisse mit einwandfreiem Material zu belegen, nämlich das Kinogewerbe.

(*Op. cit.*, p. 347)

Die von der offiziellen Wirtschaftstheorie immer wieder mit so viel Nachdruck betonte angebliche Wahlfreiheit der Konsumenten wird dadurch in ihr Gegenteil verdreht. In Wirklichkeit sind es die Verleiher als Vertreter der ausländischen Produzenteninteressen, welche die Auswahl der Filme treffen, die zur Aufführung gelangen sollen. Gerade die privatwirtschaftliche Organisation der schweizerischen Filmwirtschaft hat Zustände ermöglicht, welche zum öffentlichen Aufsehen mahnen.

---

<sup>56</sup> Comment rendre le spectateur intelligent ? L'instituteur et militant socialiste André Ehrler s'y employa dans les années 1920 à Genève par des conférences et des articles, la défense et l'illustration de la légitimité artistique et culturelle du cinéma passant par l'établissement de son histoire et la désignation des metteurs en scène comme ses véritables créateurs.

L'exilé juif allemand Richard Plaut (1910 - 1998), présent à Bâle de 1933 à 1938 (il prendra le nom de Plant aux Etats Unis), tint une série de conférences sur le cinéma à l'Université populaire de la ville. Le passionnant petit ouvrage qui en résulta s'intitule *Taschenbuch des Films. Kleiner Führer für den intelligenten Filmbesucher* (Albert Wüst, Zurich, 1938). C'est le premier vade-mecum dont disposèrent les cinéphiles alémaniques avant le fameux *Kleines Filmlexikon* édité par Charles Reinert, S.J., en 1946 chez Benziger (Zurich).

Apparaissant dans l'historiographie de l'homosexualité, auteur de *The Pink Triangle: The Nazi War Against Homosexuals* (Henry Holt, New York, 1986), Plaut/Plant, qui dira de lui « *Ich bin als Jude emigriert, um als Schwuler zu überleben* », n'a pas encore fait l'objet d'une étude particulière comme critique de cinéma, une activité qu'il exerça également aux Etats-Unis.

La New York Public Library, conserve ses archives (« Richard Plant papers, 1916-1998 ». Voir la notice d'autorité: <https://archives.nypl.org/mss/4374>.

Voir aussi le site [schwulengeschichte.ch](https://schwulengeschichte.ch), « Richard Plant 1910-1998 », <https://schwulengeschichte.ch/epochen/3-die-schweiz-wird-zur-insel/fluechtlinge-und-verfolgte/richard-plant/>, ainsi que l'article « Richard Plaut » de Wikipedia, [https://de.wikipedia.org/wiki/Richard\\_Plaut](https://de.wikipedia.org/wiki/Richard_Plaut).

Der Film ist ein ungemein wichtiges kulturelles Mittel zur Erziehung und geistigen Beeinflussung der Massen. Der Einfluß des Filmes ist sicherlich nicht geringer als die Wirkung des Radios. Während aber die Gestaltung der Radioprogramme durchweg in die Hand von öffentlich kontrollierten Genossenschaften gelegt wurde, ist das Lichtspieltheatergewerbe einer Schicht von nur geschäftlich interessierten Kapitalisten überlassen worden, welche mit Überzeugung die Meinung vertreten, der Verkauf eines Filmes an das Publikum sei dem «Verkauf von Semmeln» durch den Bäcker gleichzustellen. Nur dadurch ist es überhaupt möglich geworden, daß in der schweizerischen Filmwirtschaft die nationalen und kulturellen Interessen derart in den Hintergrund gedrängt werden konnten, wie dies tatsächlich der Fall ist. Zwar besteht wie in allen andern Ländern eine sogenannte Filmzensur, aber diese polizeiliche Maßnahme erweist sich gegenüber der internen Organisation des Filmgewerbes als wirkungslos. Remedur kann bloß durch eine eidgenössische Filmgesetzgebung mit ergänzenden kantonalen Filmgesetzen, durch die Schaffung von Genossenschaftskinos und den von der Öffentlichkeit unterstützten Ausbau der Filmbesucherorganisationen geschaffen werden.

(*Op. cit.*, p. 348)

## *Le document de Shanghai.* Culture et sociabilité socialiste : un montage.

*Le document de Shanghai* est l'un des deux films retenus pour les séances organisées à Zurich, à la Maison du Peuple, Helvetiaplatz, début avril 1929, pour promouvoir la création d'un *Volksverband für Filmkunst* à Zurich (voir [KS 70/11 - Z5](#)). A notre connaissance, son association avec *Sportif par amour* de Buster Keaton est lié à cette seule circonstance programmatique.

Réalisé pour la Prometheus Film berlinoise (1926-1931), maison de production et comptoir de distribution de films provenant de l'URSS, ce documentaire soviétique muet de 1700 m. (env. 80') figure parmi les quelques titres étrangers que diffuse la Centrale d'éducation ouvrière par ses canaux propres, en 35 mm d'abord, puis en format réduit 16 mm. Il fait partie de la catégorie des « *Tendenzfilm* », un terme qui désignait des réalisations à contenu explicitement politique ou jugé tel.

En suivre la circulation, à travers la lorgnette fragmentaire de la presse de l'entre deux-guerres accessible sur l'internet, donne une bonne idée de la manière dont un tel film pouvait être présenté, du militantisme cinéphilique de gauche (Genève) à la soirée pour apprentis (Zurich) en passant par le 40ème Premier mai socialiste (Pieterlen).

Pour ce film, dont il a été dit qu'il réunissait « *les fonctions cardinales auxquelles pouvaient répondre le cinéma utile à la formation ouvrière : la fonction éducative, la fonction identitaire, la fonction propagandiste et la fonction esthétique*<sup>57</sup> », se pose la question de la version que virent les publics des séances listées plus loin.

Les événements de Shanghai du printemps 1927 et le rôle de Tchang Kaï-chek étant susceptibles, selon la position du diffuseur, d'interprétations variables inscrites dans les intertitres, voire établies par le montage, quelle adaptation la Centrale suisse d'éducation ouvrière, socialiste, distribua-t-elle de ce film soviétique ? Se conforma-t-elle à la version originale kominternienne ? Internationalisme de classe et anti-impérialisme pouvait être repris dans le discours socialiste, mais *quid* de la description de Tchang Kaï-chek comme l'allié objectif des révolutionnaires communistes ?

Par ailleurs, si discrète que pût avoir été sa diffusion, il rejoint la filmographie des films soviétiques importés en Suisse entre les deux guerres<sup>58</sup>.

---

<sup>57</sup> Cinopika, « Cinéma et mouvement ouvrier », in : Brigitte Studer, François Vallotton (dir.), 1997, p. 204.

<sup>58</sup> Soit près de cinquante titres entre 1923 et 1939, Voir Roland Cosandey, Gianni Haver, « Les tribulations du cinéma soviétique au pays des Helvètes : un catalogue d'objets conflictuels, 1926 - 1939 », in : Brigitte Studer, François Vallotton (dir.), 1997, pp. 229-246.



Samedi 23 mars 1929, 17h30. Genève, Cinéma Etoile. Première séance des Amis du film nouveau.

E. [André Ehrler], « Libération du cinéma. Aux "amis du film nouveau" », *Le Droit du Peuple* (Lausanne), ma 26 mars 1929, p. [2].

Cette jeune société vient de remporter, à Genève, un magnifique succès. Après sept mois d'efforts, de démarches, de suppliques, de lutte constante contre l'inertie administrative et le mauvais vouloir des pouvoirs publics, elle a pu commencer son activité effective. Du premier coup, le résultat a passé toutes les espérances<sup>59</sup>.

On sait quelles circonstances ont déterminé la création de ce groupement cinématographique. On sait qu'en septembre 1928, à la suite de l'interdit jeté sur le film soviétique « La Mère », un violent mouvement d'opinion s'était manifesté en faveur de la libération du cinéma. Il paraissait inadmissible qu'une censure politique bannît de nos écrans des oeuvres qui marqueront une étape décisive de la cinématographie.

Des cinéphiles résolus à défendre un art qui leur est cher ont pris position dans le conflit. Les « Amis du film nouveau » se sont donné pour mission de présenter au public tous

---

<sup>59</sup> A la suite de l'interdiction par le Conseil d'Etat genevois de la projection, même sur invitation, de *La Mère* de V. Poudovkine (URSS 1926) le projet d'une Association « Les Amis du film nouveau » fut formulé le 15 septembre 1928 et l'Association constituée le 5 octobre, le terme « nouveau » désignant la production soviétique en butte aux censures cantonales, mais aussi des films esthétiquement innovateurs, pour autant qu'ils ne versent pas dans le formalisme, ainsi que des oeuvres qui commencent à apparaître comme des classiques (en témoigne *La Cure* de Chaplin).

Son comité comprenait deux femmes, Mme Artus-Perrelet (professeure à l'Institut Rousseau) et Mme Jörimann (épouse du juge Paul Jörimann ?), et sept hommes, Emile Unger (instituteur, journaliste au *Travail* et au *Droit du peuple*), André Ehrler (instituteur, critique de cinéma), Marius Noul (instituteur), Paul Vollenweider (auteur, sous le nom de Paul Virès, de *Souvenirs de la Légion étrangère*, 1928) Jean Vincent (avocat), et deux personnes, Zumbrunnen et Selig, que nous n'avons pas réussi à identifier. Noul, Ehrler, Unger et Vincent jouaient un rôle important dans les organes du mouvement ouvrier genevois, avec des positions qui allaient du socialisme modéré (Noul) au rapprochement avec le communisme (Vincent) en passant par l'allégeance à Léon Nicole (Ehrler, Unger).

L'Association reçut le soutien de la Centrale d'éducation ouvrière et organisa trois séances : sa 23 mars 1929, *A l'ombre des machines* de Viktor Blum et Leo Lania (*Im Schatten der Maschinen*, All., 1928), *Le Document de Shanghai* de Y. M. Bliokh (URSS, 1928); sa 6 avril : *Le Cuirassé Potemkine* (S. M. Eisenstein, URSS, 1925); sa 27 avril 1929, *En rade*, Alberto Cavalcanti (France, 1927), *La Cure* de Charlie Chaplin (Mutual, USA, 1916).

Une séance prévue le 15 juin 1929 n'eut pas lieu, les deux films soumis au Département de justice et police n'ayant pas été autorisés. Il s'agissait de *Sein Mahnruf* (*Son appel*, Yego prizyv, Yakov Protazanov, Urss 1925), un film de fiction dont le titre fait allusion à l'appel lancé par le Parti communiste, après la mort de Lénine pour l'affiliation de nouveaux membres, ainsi qu'un film documentaire fasciste donné comme *La Marche sur Rome* (p.-ê- *Duce*, Istituto Luce, 1926). Correspondance entre le DJP genevois et les Amis du film nouveau, 3 et 8 juin 1929.

Archives d'Etat, Genève / Département de Justice et Police / cote 1996 va 9.11.3. Merci à Pierre-Emmanuel Jaques (Université de Lausanne) pour cette source.

Sur André Ehrler, voir Laurent Asséo, « André Ehrler (1900-1949), militant socialiste et "cinéophile" : une grande figure de la critique cinématographique suisse », in : Brigitte Studer, François Vallotton, éd., 1997, pp. 223-228.

François Albera, « André Ehrler : le cinéma entre pédagogie et politique », in Maria Tortajada, François Albera (éd.), *Cinéma suisse : nouvelles approches*, Lausanne, Payot, 2000, pp. 17-40.

les films dont la valeur esthétique ou sociale est méconnue par les amateurs de la platitude et les zélés de la crétinerie. Comme ceux-ci tiennent en main le destin du cinéma, comme d'autre part nos ministricules accourent leur patronage bienveillant aux manifestations de la sottise, mais le refusent à celles de l'intelligence et de la beauté, la tâche des organisations n'allait pas sans difficultés. Ils les ont heureusement surmontées.

Le 23 mars dernier, le public était convié à un spectacle de qualité exceptionnelle. La société présentait, en effet, dans la salle du cinéma Etoile, « A l'ombre des machines » (Im Schatten der Maschinen), de Blum et Lania, «Le Document de Shanghai », de Y. M. Bliokh.

Le film de Blum et Lania est une réussite étonnante. Aucun des essais expressionnistes que nous avons vus jusqu'ici, ni les « Cinq minutes » de Chomette, ni « Entr'acte » de Clair et Picasso [sic, pour Picabia], ni cette « Marche des machines » de Deslaw, ni même les photogrammes de Ruttmann, de Mayer ou de Richter n'atteignent à cette perfection rythmique. Il faut, à l'exercice du cinéma pur, une singulière maîtrise pour que l'œuvre ne tombe, point dans le fatras<sup>60</sup>. La mise en valeur de l'image, soit par l'éclairage, soit par les angles de prises, soit par le durée exige une recherche ardue et une pleine possession du métier. Les oppositions, les contrastes ou les analogies d'images et de plan ont un langage éloquent qu'il n'est pas donné à tous les réalisateurs d'entendre comme de parler. Songez à cette « Ombre des machines », à ces enchaînements de mouvements circulaires, à ces successions de verticales (grues, cheminées) et d'horizontales (toits, voies ferrées), à ces accentuations violentes (le calme subit de l'usine électrique après la frénésie des marteaux, des roues, des scies), à cette formidable orchestration du machinisme ; songez aussi à ces brèves notations d'une misère humaine qui est la rançon du progrès (mains mutilées, catastrophes), à ce symbolisme cruel de la machine qui fabrique les chaînes, et vous comprendrez que le langage de l'écran n'est point limité aux bafouillages sentimentaux ni aux grandiloquentes tirades dont nous accablent les marchands de pellicule.

Quant au « Document de Shanghai », il échappe à toute analyse. La pitié ne se prête point au scalpel. Je ne sais pas de chose plus tragique que cette évocation du drame chinois, Bliokh s'est penché avec une infinie commisération sur les parias qui souffrent, qui peinent, qui meurent dans l'enfer de Shanghai. Dépouillée de tout artifice, simple, nue, mais d'une puissance magistrale, l'œuvre entière est un réquisitoire. Quel réquisitoire ! Dites, vous tous qui avez **VU**, oublierez-vous les six misérables qui, dans la double torture du soleil et de la poussière, tirent ce pesant chariot ? Oublierez-vous les petits, les tout petits entreposés sur les machines du textile ? Oublierez-vous les coolies aux jambes tremblantes, l'épouvantable résignation de ces visages, la tragédie quotidienne qui voûte les dos, noue les mains, ravage les cœurs ? Oublierez-vous les têtes coupées, le champ d'exécutions, les corps dans le ruisseau ? Oublierez-vous surtout la cynique inconscience de ceux, riches Européens et Chinois dorés, qui vivent joyeusement leur inutile vie pendant que crève dans sa bauge le crucifié auquel ils doivent leur luxe et leur graisse ? Oublierez-vous enfin la leçon d'humanité que porte ce film immense comme la douleur et terrible comme une révolte ?

Si le « Document de Shanghai » ne marque pas une date du cinéma, il n'en reste pas moins vrai qu'il nous révèle — ce à quoi nous n'étions point accoutumés — la valeur sociale de celui-ci. Et les réactions diverses qui ont accompagné la projection de cet émouvant témoignage en ont fait la preuve.

---

<sup>60</sup> Genève compta trois ciné-clubs entre 1927 et 1930, *Ciné d'art* (1927-1928), le Ciné-club de Genève, (1928-1930) et Les Amis du film nouveau (1928-1929). Les films donnés comme « *vus jusqu'ici* » l'avaient été dans le cadre du Ciné-club de Genève.

Commencée sous d'aussi heureux auspices, l'activité des «Amis du film nouveau» promet d'être utile et féconde<sup>61</sup>.

<https://SCRIPTORIUM.bcu-lausanne.ch/zoom/179458/view?page=2&p=separate&search=%22document%20de%20Shanghai%22&hlid=4571376764&tool=search&view=1187,381,1750,1146>

---

<sup>61</sup> Pour en rester à la confrontation des documents contenus dans notre boîte et aux enjeux implicites qui méritent d'être manifestés, lisons ces propos d'André Ehrler, instituteur, militant socialiste, critique de cinéma, membre du comité des Amis du film nouveau. Ils portent sur la situation genevoise, mais la problématique qui s'en dégage est généralisable.

« [...] *Ces gens, vous les connaissez. Nous les avons souvent combattus. Ce sont nos adversaires déclarés. Ils ajoutent une arme nouvelle à leur arsenal si bien fourni. Et s'ils ont choisi le cinéma, c'est qu'ils en ont seuls compris l'étonnante valeur sociale. Ces gens, faut-il vous le dire, ces sont les catholiques, et tout spécialement les actifs organismes confessionnels. Nous devons rendre hommage - une fois n'est pas coutume - à l'admirable ténacité qui leur a permis de réaliser une oeuvre forte, et que chaque jour fait plus forte encore. [...]*

*Au rebours de nos départements d'instruction publique, qui paraissent se désintéresser complètement de la cinématographie éducative, les patronages catholiques, qui réunissent chaque jeudi et chaque dimanche nombre d'enfants et de jeunes gens, inscrivent dans leur programme d'action des séances cinématographiques. Ils ont offert à leurs membres les meilleurs films éducatifs. Ils ont présenté d'excellentes bandes de propagande. Ils ont organisé, avec une intelligence remarquable, de très belles séances récréatives. Ils ont réussi, en un mot, à créer une communauté, une solidarité de l'esprit grâce à une communauté de joie puisée dans un plaisir sain et toujours neuf.*

*Les efforts ne se sont pas bornés aux patronages. Genève possède déjà deux salles confessionnelles où le cinéma est à l'honneur, la salle Carry et la salle Cardinal-Mermillod. Dans la première fonctionne le Bon Cinéma. Dans la seconde le Cinéma Aigle d'or. Voilà ce que j'appelle travailler avec méthode.*

*[...] Qu'avons-nous à opposer à ce formidable effort? Rien. L'Etat laïc s'est laissé dépasser. Le Parti socialiste n'a rien organisé. Ce n'est pas parce qu'il est fort et discipliné qu'il doit négliger un appoint aussi considérable. Il nous faut songer à l'organisation d'une active propagande cinématographique. Ce que les Amis du film nouveau veulent tenter pour les amants du cinéma, nos centrales d'éducation ouvrière doivent le poursuivre pour augmenter la cohésion de nos troupes. Il y faudra de la foi, de l'élan, de la vigueur. Ce n'est pas en se contemplant le nombril qu'on emporte la victoire. »*

[André] Ehrler, « En marge du cinéma. Exemples à méditer », *Le Droit du Peuple* (Lausanne), je 10 janvier 1929, p. 1.

Vendredi 21 février 1930, 20h15. Renens (Vaud), Maison du Peuple, Centrale ouvrière d'éducation.

«Renens. Centrale ouvrière d'éducation », *Le Droit du Peuple* (Lausanne), me 19 février 1930, p. 4.

C'est dans la grande salle de la Maison du Peuple, vendredi 21 février, à 20h.15, que la Centrale, soucieuse de varier son programme, donnera une vraie séance cinématographique.

« Le Document de Shanghai », fourni par l'Union syndicale suisse, va nous transporter en Chine et nous faire voir pendant quelques instants ce qu'est ce vaste pays dont on a tant parlé !

On ne sait ce qui se passe dans ces pays lointains que par les communiqués des journaux; par le film nous réalisons mieux les faits ! Ce sont des tableaux de la vie journalière qui passeront sous nos yeux. Ce sera donc une soirée à ne pas manquer.

Entrée libre, collecte à la sortie.

Le comité.

<https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/179913/view?page=4&p=separate&search=%22document%20de%20Shanghai%22&hlid=4577653767&tool=search>

«Centrale d'éducation de Renens», *Le Droit du Peuple* (Lausanne), ve 21 février 1930, p. 4.

Souvenons-nous que c'est ce soir vendredi que le film « Le Document de Shanghai » passera à l'écran.

Ce film de 1600 m. et en 5 parties donne de fort intéressantes vues sur le port et sur la ville de Shanghai, sur la vie des peuples chinois et sur celles des colonies européennes.

La différence des classes est clairement établie; on voit d'une part la pénible existence menée par les « coolies » et d'autre part l'existence oisive des riches, l'exploitation du prolétariat, voire des enfants et des femmes travaillant 14 h. par jour; et tant d'autres choses qu'il faut connaître pour se rendre compte de la situation.

Donc, rendez-vous à la Maison du Peuple !

<https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/180373/view?page=4&p=separate&search=%22document%20de%20Shanghai%22&hlid=4584585773&tool=search&view=0,2949,1528,1153>

Jeudi 1er mai 1930, 20 h. Pierterlen (Berne), Fête du 1er mai.

*Schweizerische Metallarbeiter Zeitung. Offizielles Organ des Schweiz. Metalle- und Uhrenarbeiterverbandes* (Berne), sa 26 avril 1930, p. [5].

Pieterlen. Die Maifeier 1930 ist die 40. sozialistische Maifeier. Darum sollte das ein ganz gewaltiger Demonstrations- und Kundgebungstag für die ganze Arbeiterschaft und Arbeiterbewegung sein.

Der Bildungsausschuss, der die Maifeier durchführt, hat folgendes Programm aufgestellt :

Am 1. Mai vollständige Arbeitsruhe in allen Betrieben auf dem Platze. Die Gewerkschaften werden besonders ersucht, diesen Beschluss durchzuführen. Während der

Nachmittagsfeier, wie auch am Abend wird im «Klösterli»-Saal kein Alkohol serviert, und unsere Leute werden ersucht, sich wenigstens an diesem Tag des Alkohols zu enthalten. Zirka 6 Uhr 30 : Morgenkonzert auf der Kirchenfluh von unsern Musikanten und Sängern. 13 Uhr 30 : Sammlung beim Hause Sües. Musikgesellschaft, Kindergruppe, Frauen und Töchter, Arbeitermännerchor, S. A. B. Gewerkschaft, Holzarbeiter, Partei. Zugsleitung: Genosse Otto Scholl. Route: Hauptstrasse (bis Hossmann), Oberdorfstrasse, Klösterlirain. Anschliessend Referat im «Klösterli»- Saal, nebst Vorträgen der Musikgesellschaft und des Arbeitermännerchors. Nachher gemütlicher Hock bis 18 Uhr. 20 Uhr : Filmvorführung. Thema : « Das Dokument von Shanghai ». Eintritt 80 Rappen. Die Nachmittagsfeier, wie auch der Besuch der Filmvorführung sind für sämtliche dem Bildungsausschuss angeschlossenen Korporationen obligatorisch, und es ist erwünscht, dass auch weitere Kreise der Bevölkerung mitmachen. Die Maibündel werden zu 40 Rappen per Stück verkauft.

#### *Der Bildungsausschuss.*

<https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=SMZ19300426-01.2.9&srpos=4&e=-----fr-20--1--img-txIN-%22das+dokument+von+shanghai%22-----0----->

**Samedi 22 novembre 1930. Granges (Soleure), jubilé de la section de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers (FOMH)<sup>62</sup>.**

*Schweizerische Metallarbeiter Zeitung. Offizielles Organ des Schweiz. Metalle- und Uhrenarbeiterverbandes (Berne), sa 6 décembre 1930, p. [5] (“Korrespondenzen“).*

Grenchen. Unsere Jubilarenfeier vom letzten Samstag den 22. November wies leider einen mässigen Besuch auf. Trotzdem verlief sie aber sehr gut. Nach der üblichen Ansprache und Diplomverteilung rollte der Film « Das Dokument von Shanghai » über die Leinwand. Nach dem ernsten Teil wurde noch der Gemütlichkeit gepflegt, so dass der Abend allgemein befriedigt hat. (Es sind noch einige Diplome abzuholen, wir bitten die Betreffenden, dies baldmöglichst zu besorgen.)

<https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=SMZ19301206-01.2.14&srpos=3&e=-----fr-20--1--img-txIN-%22das+dokument+von+shanghai%22-----0----->

**Lundi 10 juillet 1933. Zurich, Volkshaus, apprentis serruriers de bâtiment.**

*Schweizerische Metallarbeiter Zeitung. Offizielles Organ des Schweiz. Metalle- und Uhrenarbeiterverbandes (Berne), sa 8 juillet 1933, p. [6] (“Versammlungen“).*

Versammlungen. [...] Zürich. [...] Bau- u. Kassenschlosser. [...]. Lehrlinge. Montag den 10. Juli, 20 Uhr, im Volkshaus. Film « Das Dokument von Shanghai ».

<https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=SMZ19330708-01&e=-----fr-20--1--img-txIN-%22das+dokument+von+shanghai%22-----0----->

---

<sup>62</sup> Schweiz. Metall- und Uhrenarbeiterverband (SMUV).

Samedi 12 décembre 1936, 20h15. Fribourg, Maison du Peuple, Union ouvrière.

A. P., « Conférence sur la dévaluation », *Le Droit du Peuple* (Lausanne), ve 11 décembre 1936, p. [6] ("Fribourg")

Rappelons à la classe ouvrière de notre ville que l'Union ouvrière organise à nouveau une conférence, le samedi 12 décembre, à 20 h. 15. Le sujet de la conférence : « *La dévaluation, ses causes et ses effets* », sera développé par le camarade Charles Schürch, secrétaire de l'Union syndicale suisse. Cette question nous étant d'actualité, attirera certainement un grand nombre de camarades et de dames à la grande salle de la Maison du Peuple. La conférence se terminera par la projection du film « *Le Document de Shanghai* ».

- La Commission de l'arbre de Noël rappelle que le délai pour l'inscription des enfants expire dimanche soir, et prie les camarades qui, pour une cause inconnue, n'auraient pas reçu de bulletins d'inscription, d'en aviser le secrétariat dans le plus bref délai.

D'autre part, elle compte sur une nombreuse participation à la soirée familiales organisée en faveur de cette oeuvre. Elle adresse un chaleureux appel à toutes les organisations ouvrières et à toutes personnes qui le peuvent pour garnir l'arbre de Noël de lots qui constitueront le bonheur de notre grande famille ouvrière.

<https://SCRIPTORIUM.bcu-lausanne.ch/zoom/182779/view?page=6&p=separate&search=%22document%20de%20Shanghai%22&hlid=4618720762&tool=search&view=0,3003,981,982>

Samedi 22 octobre 1938. Berne, Fédération des ouvriers du textile et des ouvriers de fabriques (FOTF)<sup>63</sup>, Groupe Felsenau, soirée récréative.

I. g. « Gruppe Felsenau », *Der Textil- und Fabrikarbeiter* (Zurich), je 27 octobre 1938, p. 4 ("Sektionsberichte. Bern").

Gruppe Felsenau. Samstag, den 22. Oktober führten wir einen erfolgreichen Unterhaltungsabend durch. Auf dem Programm hatten wir eine Filmvorführung, und anschließenb daran bot sich Gelegenheit, bei den Klängen einer originellen und rassigen Kapelle zu tanzen. Der Besuch entsprach unseren Erwartungen doch hoffen wir, daß er sich bei einem erneuten Anlaß steigern werde.

Wir hatten nicht zuviel versprochen wenn wir den Film « Das Dokument von Shanghai » anpriesen und zur Besichtigung empfahlen. Ein bewegtes, buntes Leben wogt vor uns und eröffnet uns Einblicke in eine fremde Welt. Neben dem Modernen, den Kriegsschiffen und den Tanks macht sich in den Fabriken und im Leben der unteren Schichten noch eine Rückständigkeit breit, die wir kämpfend überwunden haben. Wir sehen in diesem Film Kinder in Seidenwebereien an der Arbeit, das Leben in den Dschunken und den Straßen. Bei den Demonstrationen, die zur Ueberwindung der Rückständigkeit veranstalten wurden, gibt der Film einige gute Ausschnitte, er zeigt uns unter anderem auch den heutigen Oberkommandierenden der chinesischen Armee Tschian-Kai-Shek. Wenn damals noch der Süden gegen den rückständigen Norden Chinas kämpfte, so ist heute dieser Gegensatz

---

<sup>63</sup> Schweizerischer Textil- und Fabrikarbeiterverband (STFV).

überwunden. Die heutigen Kämpfe gehen gegen die Eindringlinge, gegen die Japaner, die bis heute dem chinesischen Volke nur Elend und Verwüstung brachten.

Wir glauben, daß der gezeigte Film allgemeinen Anklang fand. Einen guten Griff taten wir sicher mit der bestellten Kapelle, die uns mit ihren munteren Weisen erfreute und den Tanzlustigen Gelegenheit bot, nach dem Spruche von Christian Morgenstern zu handeln :

Laß die Moleküle rasen,  
Was sie auch zusammenknobeln !  
Laß dass Tüfteln, laß das Hobeln,  
Heilig halte die Ekstasen.

Als Voranzeige teilen wir heute schon mit, daß im November eine Versammlung stattfindet mit dem Vortrag des Kollegen Joho: « Aus der Praxis der Unfallversicherung »<sup>64</sup>.

<https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=OIZ19381027-01.2.13.3&srpos=1&e=-----fr-20--1--img-txIN-%22das+dokument+von+shanghai%22-----0----->

---

<sup>64</sup> Dans la même colonne, le journal annonçait pour le samedi suivant, 29 octobre, la soirée de solidarité que le groupe d'Affoltern a. A. allait consacrer aux femmes et aux enfants d'Espagne :  
« *Kollegen, besucht am Samstagabend die Wohltätigkeitsveranstaltung für die Frauen und Kinder in Spanien. Zur Vorführung gelangt der neue Reportagefilm « Coeur d'Espagne » [Heart of Spain, Herbert Kline, 1937, 30'] nach einem einleitenden Referat von Dr. med. [Hans] von Fischer, Präsident der Schweizerischen Aerzte- und Sanitätshilfe [Centrale sanitaire suisse]. Beweist durch eure Teilnahme Menschlichkeit und Sympathie für die um ihre Freiheit ringenden Brüder sowie Hilfsbereitschaft gegenüber den notleidenden Frauen und Kindern eurer Kollegen. Eintritt 75 Rp. »*